

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
CONJOINTEMENT AVEC INRS-URBANISATION

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SEIN D'UNE TABLE DE QUARTIER :
AUTONOMIE OU PARTICIPATION PROGRAMMÉE?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES

PAR
GENEVIÈVE LOCAS

JANVIER 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pu être rendue possible sans la contribution de plusieurs personnes que je tiens à remercier sincèrement.

Je voudrais d'abord exprimer ma très grande reconnaissance envers mon directeur de recherche, Richard Morin, pour sa disponibilité, sa motivation, sa rigueur et ses précieux conseils qui m'ont guidée tout au long de ma rédaction. J'ai trouvé en cette personne un réel allié dans mon retour aux études en 2013. Nos discussions passionnées sur l'évolution du développement social local au Québec et à Montréal ont enrichi ma pensée et demeurent des éléments déterminants dans mon analyse.

Mon parcours aux études supérieures à l'UQAM aura également été teinté de l'encadrement de Winnie Frohn lors d'un premier projet de mémoire, de 2005 à 2009, que j'ai finalement décidé de laisser de côté pour des raisons personnelles. Madame Frohn m'aura transmis sa passion, sa rigueur ainsi que ses intérêts pour la gouvernance et l'approche féministe et je souhaite l'en remercier.

Pour leur disponibilité, leurs réflexions, leurs questionnements et la flamme qui les habite, un grand merci à tous les intervenantes et intervenants qui ont accepté de prendre le temps de participer à cette recherche. Ces entrevues ont été riches de contenus et de perspectives qui ont poussé ma réflexion au-delà de ce que j'aurais pu envisager au départ !

Par ailleurs, je ne peux passer sous silence le soutien inconditionnel de mon conjoint, Jonathan. Sa présence et ses encouragements jusqu'à la toute fin de ce deuxième projet de mémoire ont été cruciaux dans la complétion de ce travail laborieux. Merci de croire autant en mes capacités!

Je tiens également à souligner la contribution de ma mère qui se sera déplacée à plusieurs reprises, de Saint-Eustache à Montréal, pour venir garder mes jeunes enfants alors que j'assistais à un cours, que je complétais des entrevues et lors de la rédaction finale. De l'amour à sa plus simple expression...

Enfin, un merci à mes deux enfants Lillian et Edward, sources inépuisables d'inspiration, de bonheur et de dépassement de soi ! Je voulais leur montrer qu'il est possible de compléter des projets ambitieux si l'on met en place les bonnes conditions. C'est donc à eux que je dédie ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xiii
RÉSUMÉ	xv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
REVUE DE LITTÉRATURE ET PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Mise en contexte.....	5
1.1.1 La participation citoyenne aux affaires urbaines.....	5
1.1.2 La participation citoyenne en contexte de développement des communautés.....	7
1.1.3 Les Tables de quartiers montréalaises.....	9
1.1.4 La participation citoyenne « programmée » ?	12
1.1.5 Question de recherche	13
1.2 Cadre théorique.....	13
1.2.1 Le courant communicationnel	14
1.2.2 Définition de la participation citoyenne	15
1.2.3 Les dispositifs de participation citoyenne	18
1.2.4 Le « design participatif ».....	20
1.2.5 Les motifs et objectifs de la participation citoyenne.....	24
1.2.6 Les dynamiques et logiques de développement	27
1.2.7 La participation citoyenne territorialisée à Montréal	29
1.3 Cadre opératoire.....	31

CHAPITRE 2

STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉSENTATION DU CLIC DE BORDEAUX-CARTIERVILLE39

2.1 Une approche qualitative.....39

2.2 Étude de cas.....39

2.2.1 Choix du cas40

2.2.2 Collecte des données.....41

2.2.3 Analyse des données.....47

2.3 Limites de la méthodologie.....49

2.4 Mise en contexte du cas à l'étude : le CLIC de Bordeaux-Cartierville50

2.4.1 La population51

2.4.2 Mission, vision et gouvernance.....52

CHAPITRE 3

L'EXERCICE DE LA PARTICIPATION AU SEIN DE LA TABLE DE QUARTIER.....55

3.1 L'organisation de la concertation à l'échelle du quartier55

3.2 Les zones de participation citoyenne au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville58

3.3 Les modalités de participation citoyenne60

3.3.1 Les instances courantes de la concertation (zone de participation 1)60

3.3.2 Participation citoyenne en lien avec la démarche de RUI (Zone de participation 2).....69

3.3.3 Participation citoyenne en lien avec le plan de développement social de Bordeaux-Cartierville (zone de participation 3)79

3.3.4 Actions courantes visant uniquement la participation citoyenne (zone de participation 4)91

3.4 Regard global sur la participation citoyenne.....	100
3.5 La participation citoyenne, des accommodements nécessaires pour les intervenants	104
3.6 Participation citoyenne liée aux structures décisionnelles	106
CHAPITRE 4	
DEGRÉ D'INFLUENCE DES BAILLEURS DE FONDS	107
4.1 Les sources d'influence du design participatif	107
4.1.1 Bailleurs de fonds	108
4.1.2 Historique de la participation citoyenne au CLIC de Bordeaux-Cartierville.....	115
4.1.3 Influence des acteurs qui conceptualisent la participation citoyenne	127
4.1.4 Influence des acteurs qui organisent la participation citoyenne	130
4.1.5 Influence d'autres quartiers	134
4.1.6 Personnes ou organismes externes de types chercheurs ou consultants.....	137
4.1.7 Des niveaux d'influence variables.....	139
4.2 Les motifs de la participation citoyenne	141
4.2.1 Répondre à une demande imposée venant de l'externe.....	141
4.2.2 Augmenter la légitimité des décisions	142
4.2.3 Permettre la reconnaissance des besoins et les préférences des groupes moins avantagés dans une perspective de justice et d'équité.....	143
4.2.4 Améliorer les décisions en y incorporant les connaissances locales des citoyens	144
4.2.5 Favoriser la construction de la société civile.....	144
4.2.6 Créer une instance auto-organisée pouvant s'adapter et être capable d'aborder des problèmes complexes	149
4.2.7 Des motifs centrés sur le citoyen	150

4.3 Pour conclure : des logiques de développement complémentaires	151
CONCLUSION	153
ANNEXE A	
GUIDES D'ENTRETIEN	159
ANNEXE B	
LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SEIN DES COMITÉS DE TRAVAIL LIÉS AU PLAN D'ACTION DE QUARTIER EN 2015-2016	165
BIBLIOGRAPHIE	169

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Dynamique paradoxale du développement des communautés	28
2.1 Le territoire d'action du CLIC de Bordeaux-Cartierville	51
3.1 La structure de concertation de Bordeaux-Cartierville	57
3.2 Les zones de participation citoyennes à l'étude	59
4.1 Schématisation de la participation citoyenne	145

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Échelle de la participation.....	16
1.2 Typologie des méthodes de consultations.....	19
1.3 Modalités organisationnelles des dispositifs de participation.....	21
1.4 Types de citoyens visés et les limites/risques de ces choix	23
1.5 Motifs de la participation citoyenne et degré de l'intérêt centré sur les citoyens	25
1.6 Critères d'analyse du dispositif de participation citoyenne	33
1.7 Critères d'analyse en lien avec le degré d'autonomie de la Table de quartier....	35
2.1 Documents du CLIC de Bordeaux-Cartierville	42
2.2 Types de répondants interrogés	45
2.3 Quelques données sociodémographiques	52
3.1 La participation en lien avec les instances courantes de la concertation (zone de participation 1)	62
3.2 Conditions d'adhésion	63
3.3 La participation en lien avec la démarche de RUI (zone de participation 2).....	72
3.4 La participation en lien avec le plan de développement social local (zone de participation 3)	81
3.5 Degré d'influence réel des citoyens durant la planification.....	88
3.6 Les autres actions courantes visant uniquement la participation citoyenne (zone de participation 4)	92
3.7 Réalisations concrètes des comités citoyens.....	99

4.1 Historique : principaux événements reliés à la participation citoyenne	116
4.2 Citoyens membres du Conseil d'administration (CA) et de l'Assemblée générale (AG)	125
4.3 Sources d'influence et degré d'impact	140

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

B-C	Bordeaux-Cartierville
AGA	Assemblée générale annuelle
CA	Conseil d'administration
CABBC	Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CCC	Comité citoyen Circulation Cartierville
CCDI	Comité Citoyen sur le Dialogue Interculturel
CDEC	Corporation de développement communautaire
CLAC	Comité logement Ahuntsic-Cartierville
CLIC	Conseil Local des Intervenants Communautaires
CLR	Comité local de revitalisation
CLSC	Centre local de services communautaires
CMTQ	Coalition montréalaise des Tables de quartier
CRCI	Comité de recherche sur la concertation intersectorielle
CSSS	Centre de santé et de services sociaux -Québec
DSP	Direction de la santé publique
DRSP	Direction régionale de santé publique
DS	Développement social
IMSDSL	Initiative montréalaise de soutien au développement social local
MAMOT	Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire
MESS	Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale

N/A	Non applicable
OBNL	Organisme à but non lucratif
RUI	Revitalisation urbaine intégrée

RÉSUMÉ

Étant perçue par plusieurs comme étant une alternative à la crise du modèle de représentation politique, la participation citoyenne est devenue un élément incontournable pour plusieurs municipalités. Au Québec, en plus des lieux de participation publics (conseils municipaux, conseils de quartier à Québec, ou Office de consultation publique de Montréal (OCPM) par exemple), des instances de concertation locale rassemblent les acteurs-clés d'un territoire, y compris les citoyens, en vue d'améliorer les conditions de vie des résidents. Ces instances déploient diverses stratégies pour inciter la population locale à participer à la transformation de son milieu. À Montréal, ces concertations locales sont appelées les Tables de quartier.

Comme plusieurs programmes de financements des pouvoirs publics et de fondations ont comme objectif de stimuler la participation citoyenne, nous avons voulu explorer la question suivante : Comment les intervenants œuvrant au sein des Tables de quartier perçoivent-ils, d'une part, la participation citoyenne dans les activités de ces Tables de quartier et, d'autre part, l'influence des bailleurs de fonds sur les dispositifs mis en place pour favoriser cette participation ?

En utilisant une étude de cas, le Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville, nous avons procédé à une analyse de contenu de 36 documents produits par la Table de quartier (rapports annuels, plans d'action, etc.) ainsi que les propos de 10 acteurs-clés du milieu. En vue de répondre à notre question de recherche, nous analysons d'abord le dispositif de participation citoyenne mis en place par le CLIC, puis nous explorons les sources d'influence potentielle du dispositif de participation et les motifs liés à son déploiement. Nous mettons en évidence, d'une part, que le dispositif de participation citoyenne de cette Table de quartier est constitué d'une variété de modalités de participation et, d'autre part, que les facteurs principaux pouvant expliquer la mise en œuvre de ce dispositif participatif sont « l'expertise développée à travers le temps » ainsi que « l'équipe de travail » et que le motif principal visé est celui de « favoriser la construction de la société civile ». Nous concluons que les bailleurs de fonds, bien que favorisant la participation citoyenne, ont peu d'influence sur les dispositifs mis en œuvre et que dans le cas à l'étude, ce dispositif participatif est surtout expliqué par des facteurs intrinsèques à l'organisme.

Mots clés : Participation citoyenne, mobilisation citoyenne, table de quartier, concertation, urbanisme participatif, développement local social.

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la question de la participation citoyenne dans la ville est devenue un sujet incontournable. Comme dans plusieurs États, au Québec, les mouvements citoyens des années '60 ont amené les décideurs publics à intégrer des espaces de participation citoyenne à même leurs structures décisionnelles et plus particulièrement au sein de programmes et politiques d'intervention à l'échelle locale: conseils de quartier, sièges sur des conseils d'administration d'instances publiques locales, instances de consultation publique, etc. (Bherer 2011; Mercier, 2009; Morin, Latendresse, Piché, 2000). En parallèle à cette transformation de l'administration publique, le mouvement communautaire québécois s'est développé, créant d'abord des organismes communautaires en vue de répondre à des problématiques concrètes (logement, sécurité alimentaire, droits sociaux), puis citoyens et organismes communautaires s'organisent ensuite autour de concertations locales, à l'échelle d'un territoire vécu (une paroisse, un quartier). Ainsi, à Montréal, depuis une vingtaine d'années, des instances de concertation locale intersectorielle et multiréseaux, les Tables de quartier, sont soutenues financièrement par une entente entre trois partenaires financiers : la Ville de Montréal, Centraide du Grand Montréal ainsi que la Direction de la santé publique. Ce financement récurrent a permis à ces instances de concertation de se déployer et d'être reconnues comme des lieux incontournables en matière de développement social local et de participation de citoyens souhaitant transformer de leur milieu de vie.

Plusieurs études qui portent sur la participation citoyenne s'intéressent aux dispositifs de participation mis en place par l'appareil administratif public (Bherer, 2011, Bacqué et Rey, 2005, Fung, 2006, Innes et Booher, 2004). Au Québec, des chercheurs ont également brossé un tableau d'ensemble de la participation citoyenne en contexte de

développement des communautés (Mercier et al. , 2009). À Montréal, nous notons que des chercheurs ont étudié les effets des Tables de quartier (Sénécal et al. 2010) ou l'influence des politiques publiques sur les mouvements associatifs locaux (Germain, Morin et Sénécal, 2004). Par ailleurs, comme les programmes de revitalisation urbaine intégrée (RUI) ont mis l'accent sur la participation citoyenne, nous recensons différentes études à cet effet (Chabant, 2011, Chevrier et Raymond, 2013; Séguin et Divay, 2004). Finalement, plus récemment, un collectif d'auteurs a étudié les RUI et les Tables de quartier en vue de mieux comprendre les relations entre les programmes, les acteurs impliqués, les pratiques et leur territoire d'action (Sénécal et al. 2016). Cependant, à notre connaissance, la mise en œuvre de dispositifs de participation citoyenne au sein des Tables de quartier montréalaises n'a pas encore été étudiée. Plus particulièrement, comme la participation citoyenne à l'échelle locale se concrétise grâce à différents programmes de financement des pouvoirs publics ou de fondations, nous souhaitons explorer dans le cadre de ce mémoire la question suivante : dans quelle mesure les Tables de quartier exercent-elles leur autonomie en ce qui a trait à la mise en œuvre de leur dispositif de participation citoyenne ?

Le premier chapitre présente la recension des écrits, expose la problématique ainsi que le cadre théorique qui en découle. Le second chapitre est dédié à la stratégie méthodologique de notre recherche, au choix de l'étude de cas et aux méthodes de cueillette des données employées. Nous y présentons également une mise en contexte du quartier à l'étude, Bordeaux-Cartierville. La description et l'analyse du dispositif de participation citoyenne déployé par le Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville font ensuite l'objet du chapitre trois. En vue de mieux comprendre ce dispositif dans toute sa complexité, quatre « zones de participation » ont été ciblées en lien avec le schéma organisationnel de la Table de quartier. Pour chaque zone de participation, nous explorerons les modalités organisationnelles suivantes : type de citoyen visé, conditions et modalités de

participation, fréquence et portée de la participation, l'intérêt des participants ainsi que la forme de participation souhaitée. Nous complétons notre étude par un chapitre dédié à l'analyse des motifs, des sources d'influence et des logiques de développement qui permettent d'expliquer le déploiement de la participation citoyenne au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville.

CHAPITRE 1

REVUE DE LITTÉRATURE ET PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre introduit la problématique que nous souhaitons aborder ainsi que le cadre conceptuel de la recherche. Il met ainsi en lumière les résultats de différents travaux qui portent sur la question de la participation citoyenne d'une part en contexte « public » et d'autre part, en contexte de « développement des communautés ». Il permet ultimement de définir les concepts et les critères d'analyse sur lesquels s'appuiera notre étude.

1.1 Mise en contexte

1.1.1 La participation citoyenne aux affaires urbaines

Comme dans plusieurs États, suite à différentes luttes sociales menées par la société civile, nous avons vu apparaître au Québec les premiers dispositifs de participation citoyenne en matière de développement à l'échelle locale. Cette participation a été facilitée entre autres par une transformation de l'approche des gestionnaires de la ville dans les années '80, passant de l'affrontement de visions à la coopération avec les diverses instances de la société civile (Thomas, 1983 in Hamel 2008 :107). Dans les faits, cette nouvelle place pour la participation citoyenne a été perçue par plusieurs comme étant une alternative à la crise du modèle de représentation politique. Au fil des années, la participation citoyenne a ainsi pris différentes formes concrètes dans les programmes et politiques visant le développement à l'échelle locale que l'on fasse référence à la mise sur pied de Conseils de quartier à Québec composés des résidents du quartier (Bherer 2011) ou encore aux sièges attitrés sur les conseils d'administration

d'institutions publiques ou communautaires¹ (Mercier, 2009 :1; Morin, Latendresse, Piché, 2000 :66).²

Le modèle participatif public montréalais, quant à lui, tire son origine des premières instances de participation mises en place entre 1988 et 1994 par le parti Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) de Jean Doré (Hamel, 2006 in Gauthier, 2008; Bherer, 2011). On pense entre autres à l'instauration d'une politique-cadre de consultation publique et aux instances administratives³ pour l'appliquer (Hamel, 2006 et Gariépy, 2002 in Gauthier, 2008). Bien que la plupart de ces instances aient été abolies par l'administration subséquente de Pierre Bourque, d'autres instances ont vu le jour et sont venues consolider l'approche visant une plus grande participation citoyenne (qu'on ne pense à l'Office de consultation publique et à la Charte montréalaise des droits et responsabilités pour n'en nommer que quelques-unes) (Hamel, 2006 in Gauthier, 2008; Bherer, 2011)⁴.

Les gouvernements locaux cherchent donc par divers moyens concrets d'intégrer les acteurs de la société civile et la participation citoyenne dans le processus décisionnel de l'appareil public. Néanmoins, bien que la participation citoyenne dans la planification urbaine soit devenue une façon de faire incontournable, elle demeure un

¹ Comme les Centre locaux de services communautaire (CLSC)), les organismes parapublics ou d'OBNL de développement local ou de concertation (tels que les Conférences régionales des élus (CRÉ), les Centres locaux de développement (CLD) ou les Corporation de développement économiques et communautaires (CDEC).

² Notons cependant que les plus récentes décisions politiques québécoises concernant le développement à l'échelle locale (2014) ont plutôt visé l'abolition de certaines de ces instances locales, ou du moins, l'abolition des sièges réservés aux citoyens et acteurs locaux les représentants.

³ Dont les commissions permanentes du conseil municipal, les comités-conseils d'arrondissements (CCA) et le Bureau de consultation de Montréal (BCM).

⁴ Notons également l'importance du Sommet de Montréal de 2002, organisé par l'administration du maire Tremblay, qui représente également un point majeur du rapprochement entre la société civile et l'administration publique. Le Sommet a eu lieu après les fusions municipales et il a rassemblé plus de 300 délégués de tout horizon. Il a pris « la forme d'un vaste exercice de concertation et de planification stratégique visant à établir une vision commune pour la nouvelle ville » (OCPM, 2007 in Gauthier, 2008 :172-173). Ce sommet aura permis de « dresser un état de la situation et une liste de 200 priorités d'actions pour le développement de la Ville de Montréal ». Dix-neuf chantiers ont ensuite été mis sur pied pour assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action. (Gauthier, 2008 : 172-173)

exercice variable quant à la forme qu'elle prend et au contexte dans lequel elle s'inscrit (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005 :293). Par ailleurs, au-delà des dispositifs de participation citoyenne institutionnalisés (i.e. directement liés à l'administration publique), nous verrons que d'autres instances œuvrant à l'échelle locale, des organismes à but non lucratif « intermédiaires » qui rallient en leur membership la société civile et les représentants des administrations locales, se sont structurées au fil des années en vue de rassembler les forces vives d'un milieu autour d'enjeux urbains ou ruraux.

1.1.2 La participation citoyenne en contexte de développement des communautés

Dans les années '60, le mouvement communautaire était en plein essor au Québec. Les citoyens se sont d'abord mobilisés autour d'enjeux sectoriels (logement, droits sociaux), puis autour d'enjeux populationnels (femmes, jeunes, aînés) dans les années '80. Des citoyens, soutenus notamment par des animateurs sociaux, s'organisent alors par quartiers ou paroisses dans les grandes villes, et développeront éventuellement un éventail d'organismes communautaires afin de mettre en œuvre différentes actions visant l'amélioration de leurs conditions de vie (Mercier, 2009; Germain, Morin, Sénécal, 2004 :130).

Les années 1980 sont marquées par une crise économique. Le développement local est alors perçu comme étant une solution intéressante, c'est-à-dire qu'il permet une certaine prise en charge du développement économique par et pour le milieu pour répondre aux problèmes de chômage et à la dévitalisation des quartiers et des régions rurales qui s'en suit (Doucet et Favreau, 1991 in Bourque, 2012). Les leaders locaux, politiques et communautaires, soutenus notamment par des organisateurs communautaires de CLSC, mettent alors sur pied des concertations locales en vue de mener des actions collectives sur leur territoire (Bourque, 2012 : 45). Au cours des mêmes années, à Montréal, les acteurs du développement social local s'organisent également autour des quartiers ou des arrondissements. Germain, Morin et Sénécal

(2004 :130) remarquent d'ailleurs que cette action territorialisée s'accompagne également du recadrage de différents programmes autour des territoires locaux (i.e. le quartier, puis l'arrondissement).

Puis, au tournant des années 2000, le développement social au Québec subit une série de transformations gouvernementales qui s'inscrivent dans une tendance du désengagement de l'État et la volonté d'accroître le « partenariat public-privé-communautaire ». Durant cette période, émergent entre autres différentes initiatives locales de développement que ce soient les projets de revitalisation territoriale intégrée ou la mise en place de concertations territoriales en développement social. Ces initiatives sont reconnues comme stratégies intégrantes du Programme national de santé publique dès 2003 (Letellier et Tremblay, 2011:4; Bourque et Favreau, 2003).

Sur le plan théorique, ces initiatives de développement social local s'inscrivent dans ce que l'on appelle le « développement des communautés », soit « un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur les plans physique, social et économique » (Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2002 :16). La référence au territoire doit être ici comprise comme un espace géographique qui est le lieu d'interactions sociales organisées entre résidents, groupes divers et institutions (Bourque, 2012 : 52).

Le développement des communautés est de nos jours une pratique largement reconnue au Québec (Bourque, 2012) et les partisans de cette approche considèrent que la participation des citoyens y est primordiale. Comme le souligne Caillouette et *al.* (2009 : 1), le développement des communautés :« prend l'espace, le territoire, comme trame de fond pour penser une action, tant individuelle que collective, résolument tournée vers des dynamiques multi-acteurs et multisectorielles, et ce, en faisant de la participation civique et citoyenne une pierre angulaire de l'intervention. » Cette

participation citoyenne est donc intégrée, conjuguée aux dynamiques des autres acteurs du milieu qu'ils soient politiques, économiques, communautaires ou institutionnels.

La participation citoyenne s'inscrit donc de manière particulière en contexte de développement des communautés. À Montréal, c'est notamment au sein des Tables de quartier qu'elle se matérialise.

1.1.3 Les Tables de quartiers montréalaises

À Montréal, les premières instances de concertations territoriales locales sont d'abord créées à l'initiative de citoyens et dont la première documentée remonte aux années 1940⁵. Puis, dans les années '70 et '80, quelques Tables de quartier, à fort leadership communautaire, se structurent afin d'agir sur des enjeux locaux. Les années '90 vont marquer la multiplication des Tables de quartier dans la métropole. En effet, la Ville de Montréal adhère alors au mouvement des « Villes et villages en santé », initié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Encouragés par la Ville, les quartiers se dotent de tables de concertation locales, intersectorielles et multiréseaux, où peuvent participer la population locale, les groupes communautaires, les acteurs des réseaux publics, les syndicats et les acteurs du « monde des affaires » (Ville de Montréal, 1993). En 1994, la municipalité décide de soutenir financièrement les Tables de quartier dans tous les quartiers montréalais (Comité de pilotage de l'IMSDSL, 2015 :7). Ce financement vient formaliser et élargir les pratiques déjà existantes d'instances de concertations communautaires en y incluant les acteurs parapublics et publics (Germain, Morin et Sénécal, 2004).

Depuis 1997, une entente de collaboration spéciale entre trois partenaires – la Ville de Montréal, Centraide du Grand Montréal, la Direction de santé publique de l'Agence de

⁵ « Jack Duckworth ainsi que d'autres résidents engagés dans la communauté eurent l'idée de former un Conseil Communautaire à Notre-Dame-de-Grâce. L'émission de radio Citizen Forum diffusée, sur CBC en 1942, les conforta dans l'idée que la création d'un organisme rassemblant des citoyens en vue d'aborder d'importants enjeux contribuerait à améliorer la qualité de vie au sein du quartier. C'est ainsi que le Conseil fut fondé il y a 70 ans. » Extrait du site Internet du Conseil Communautaire de Notre-Dame-de-Grâce. Consulté le 27 juillet 2016 : <http://www.ndg.ca/fr/qui-nous-sommes/histoire-footer1>

la santé et des services sociaux de Montréal⁶ vient bonifier et consolider le financement de Tables de quartier. Cette entente, toujours en vigueur, est officialisée sous le nom d'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (IMSDSL) en 2006 (Comité de pilotage de l'IMSDSL, 2015 :7). Fait intéressant, le cadre de référence en vigueur a été rédigé par le Comité de pilotage de l'IMSDSL composé des trois partenaires financiers et de la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ)⁷. Au moment d'écrire ces lignes, 30 Tables de quartiers étaient financées par ce programme.

De nos jours, la majorité des Tables de quartier montréalaises se sont incorporées en organismes à but non lucratif⁸. Elles rassemblent les acteurs locaux « de tous les champs d'action concernés par le développement social local », y compris les citoyens et citoyennes, « dans une démarche concertée comprenant les différentes étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi du plan d'action » dans une volonté commune d'améliorer les conditions de vie des citoyens du quartier (Comité de pilotage de l'IMSDSL, 2015 :14). Bien qu'elles soient composées essentiellement d'organismes communautaires, les Tables de quartier se distinguent de ces derniers de par leur structure, mais également de par leurs logiques d'action qui sont beaucoup plus pragmatiques (Morin, Latendresse et Piché, 2000). Ainsi, elles « parviennent à mobiliser les acteurs locaux, à faciliter les solutions négociées [entre les membres ou avec des partenaires externes] et à opérer les médiations nécessaires en cas de conflit » (Germain, Morin et Sénécal, 2004 :133). Au fil des années, ces instances ont investi leur territoire en travaillant sur différents enjeux urbains : aménagement de

⁶ Notons que depuis, plusieurs réformes ont eu lieu dans le secteur de la santé et des services sociaux. Les agences de santé et de services sociaux (ASSS) ont été transformées en agences régionales de santé et une grande partie du mandat de santé publique a été confiée aux Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

⁷ La CMTQ est le regroupement officiel des Tables de quartier. L'ensemble des Tables de quartier financées par l'IMSDSL en sont membres.

⁸ Dans de rares cas, un organisme communautaire intermédiaire est utilisé pour recevoir le financement et gérer le mécanisme d'animation du processus de concertation; c'est souvent le cas lors du démarrage d'une Table de concertation.

parcs, construction de logements sociaux, analyses et luttes sociales concernant l'aménagement urbain (Casino, dépotoir, etc.). Au final, les Tables de quartier se sont professionnalisées⁹ et sont devenues en quelque sorte la référence pour les différents acteurs du quartier ainsi que pour les acteurs de l'appareil politico-administratif (municipal, provincial et fédéral) lorsqu'il est question de représenter le quartier et les besoins de sa population (Germain, Morin et Sénécal, 2004; Morin, Latendresse et Piché, 2000 :66).

Du côté organisationnel, le programme de l'IMSDSL est précis quant aux caractéristiques requises pour être reconnues comme Table de quartier et aux rôles qu'elles doivent remplir. Cependant, la structure de fonctionnement locale et l'approche (vision, valeurs, etc.) diffèrent largement en fonction du contexte dans lequel elles s'inscrivent (Comité de pilotage de l'IMSDSL, 2015 :14; Sénécal et al., 2010). Comme Sénécal et al. (2010 :2) le soulignent :

Il faut savoir que le modèle organisationnel de chacune des Tables découle d'abord de la tradition associative propre à leur quartier. Ce qui ne veut pas à dire que le modèle soit figé. Au contraire, les structures et les règles évoluent suivant le contexte changeant des quartiers et les caractéristiques de la programmation étatique qui se renouvellent sans cesse. (...) En somme, le modèle de chacune des Tables se construit à travers l'action.

Comme l'expliquent Lefebvre et al. (2016 :206), l'IMSDSL est particulière, car : « de manière inédite et originale, elle finance un processus plutôt que des résultats programmés, laissant le soin au milieu de problématiser et de prioriser l'action collective locale à entreprendre. ». En effet, en rédigeant son cadre de référence, le Comité de pilotage (2015) reconnaît que :

L'autonomie des Tables de quartier et leur capacité d'adaptation aux dynamiques locales sont deux pierres angulaires de la concertation. Ainsi, les moyens et les structures mis en place pour répondre aux caractéristiques et aux

⁹ En effet, on retrouve maintenant des équipes permanentes qui assument une grande partie des tâches à accomplir.

rôles d'une Table de quartier qui sont décrits dans ce cadre de référence sont déterminés par les acteurs locaux dans le respect des dynamiques locales (IMSDLS, 2015 :11).

Ainsi, les Tables de quartier possèdent une certaine autonomie décisionnelle quant à la mise en œuvre de leurs processus de concertation locale. Précisons que la place des citoyens et la forme que prend leur participation au sein de ces structures sont également très variables d'une Table à l'autre. Pour la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ), les Tables de quartier sont « des acteurs de premier plan en termes de participation citoyenne » et l'implication des citoyens est rendue possible à travers différents moyens tels que : « concertation, cafés urbains, forums citoyens, opération populaire d'aménagement, consultation de la population, assemblées publiques » (CMTQ, 2013 :2). Cependant, on peut se demander quel est le réel degré d'influence des citoyens au sein de ces instances où l'analyse collective du territoire et la négociation de solutions partagées représentent un processus complexe et s'étendent souvent sur plusieurs mois.

De manière générale, les écrits récents concernant les Tables de quartier nous portent à croire qu'elles font de plus en plus de place « au citoyen ». Nous verrons dans la prochaine section que cette tendance se retrouve également chez les bailleurs de fonds qui financent leurs actions.

1.1.4 La participation citoyenne « programmée » ?

La participation citoyenne à l'échelle locale se concrétise notamment grâce à différents programmes gouvernementaux ou financements de fondations privées. De plus en plus, les différents bailleurs de fonds des initiatives locales ont des attentes, voire des exigences relativement à cet aspect. Au Québec, plusieurs grandes villes, dont Montréal, ont adopté des programmes spécifiques ayant comme objectif d'inclure une plus grande participation citoyenne dans le développement de la ville (RUI, Quartiers 21, Conseils de quartier) (Mercier, 2009; Morin, Latendresse et Lozier, 2016). Par

ailleurs, des fondations, dont la Fondation Chagnon et certains Centraide au Québec, exigent maintenant d'inclure un volet de participation citoyenne dans les projets financés par certains de leurs programmes (Mercier, 2009 :1). Pour ce qui est des Tables de quartier, comme mentionné plus tôt, les partenaires de l'IMSDSL ont quant à eux inclus un critère de reconnaissance qui stipule clairement que les Tables de quartier doivent mobiliser et réunir une diversité d'acteurs du territoire, y compris les citoyens (Comité de pilotage de l'IMSDSL, 2015).

1.1.5 Question de recherche

Notre premier questionnement est lié à la question de l'autonomie. Selon Sénécal et al. (2010), la structure organisationnelle des Tables de quartier est issue des traditions associatives locales ainsi que des caractéristiques de la programmation étatique. Par ailleurs, nous savons que de plus en plus de bailleurs de fonds exigent que les Tables de quartier inscrivent la participation citoyenne dans leurs actions et que les représentants des Tables de quartier se perçoivent eux-mêmes comme des « acteurs de premier plan » dans ce domaine (CMTQ, 2013). En ce sens, il devient intéressant d'analyser l'intégration de la participation citoyenne dans les activités de ces instances de concertation et d'y examiner l'influence des bailleurs de fonds.

De cette mise en contexte, émerge donc notre question générale: comment les intervenants œuvrant au sein des Tables de quartier perçoivent-ils, d'une part, la participation citoyenne dans les activités de ces Tables de quartier et, d'autre part, l'influence des bailleurs de fonds sur les dispositifs mis en place pour favoriser cette participation?

1.2 Cadre théorique

Nous explorerons maintenant les principaux écrits portant sur la participation citoyenne, objet central de ce mémoire. Suite à cette recension, nous présentons le cadre opératoire qui encadrera notre analyse.

1.2.1 Le courant communicationnel

Cette volonté d'intégrer la participation citoyenne dans les affaires publiques découle entre autres du courant communicationnel des théories de la planification. Comme l'explique Gauthier (2008), cette nouvelle façon de gérer la ville est inspirée par la Théorie de l'agir communicationnel d'Habermas (1987). Ainsi:

En réaction aux échecs et aux insuffisances du modèle rationaliste, le courant communicationnel au sein des théories de la planification propose une démarche de planification interactive, axée sur la concertation, la consultation et la négociation entre les acteurs (Forester, 1989; Healye, 1997, Innes, 1996) (Gauthier 2008 :168)

Ce courant évoque la question d'empowerment (pouvoir des citoyens face à l'administration locale) ainsi que de complémentarité entre l'expertise technique (celles des urbanistes) et celles des citoyens. Elle encourage ainsi l'élaboration de plans d'action collectifs issus de la communauté (au sens large du terme). Cette forme de planification se veut souvent progressive et implique un apprentissage collectif. Elle prend alors la forme de consultations ou débats publics, de négociation ou de concertation.

Comme l'explique Gauthier (2008 :168):

Selon ce courant [communicationnel], le dialogue est essentiel pour définir des valeurs et des intérêts communs; la planification est envisagée comme un processus interactif et politique dans lequel le rôle des planificateurs consiste à favoriser des débats ouverts, informés et argumentés afin d'atteindre une solution acceptable pour l'ensemble des parties prenantes.

Comme nous l'avons vu plus tôt, à Montréal, une partie de ce rôle de consultation et de négociation avec la population autour d'enjeux de planification est réalisé à travers l'action des Tables de quartier (Germain, Morin et Sénécal, 2004; Morin, Latendresse et Piché, 2000).

1.2.2 Définition de la participation citoyenne

De manière générale, on peut définir la participation citoyenne comme étant « un processus qui implique les citoyens dans la prise de décision au sein d'institutions, de programmes et d'environnements qui les concernent. » (Heller *et al.* 1984 In Wandersman & Florin, 2000 :247). Pour Innes et Booher (2004 :429) : « *participation should be seen as a multi-way interaction in which citizens and other players work and talk in formal and informal ways to influence action in the public arena* ». Ces définitions mettent de l'avant l'idée d'un certain partage de pouvoir avec les citoyens, en référant d'une part à la participation dans la « prise de décision » et d'autre part, à « l'influence » potentielle des citoyens à travers l'échange d'idées.

La notion de pouvoir est également au cœur des travaux de Arnstein (1969) sur la participation citoyenne. Figure emblématique lorsqu'il est question de participation citoyenne, Arnstein a analysé la mise en œuvre de différents programmes fédéraux aux États-Unis¹⁰ pour ensuite élaborer une typologie en fonction du type de participation et du degré de pouvoir que possèdent les citoyens dans les différentes formes que prend la participation citoyenne (voir le Tableau 1.1).

¹⁰ Trois programmes : revitalisation urbaine, lutte contre la pauvreté et les cités modèles.

Tableau 1.1 Échelle de la participation

Type de participation	Degré de pouvoir
Contrôle citoyen	Pouvoir effectif des citoyens
Délégation de pouvoir	
Partenariat	
Conciliation	Coopération symbolique (<i>tokenism</i>)
Consultation	
Information	
Thérapie	Non-participation
Manipulation	

Source : Adapté de Arnstein (1969)

Aux échelons inférieurs, on retrouve la « manipulation » et la « thérapie » où le pouvoir des citoyens est absent. Dans le premier cas, les motifs derrière la participation citoyenne sont essentiellement de faire « approuver » des décisions déjà ficelées. Dans le second, les motifs sont plutôt « d'éduquer » les citoyens afin qu'ils transforment leur propre comportement. Les trois échelons suivants (*i.e.* l'information, la consultation et la conciliation) sont qualifiés de pouvoir de « coopération symbolique » (*«tokenism»*). Dans les deux premiers cas, les citoyens sont bel et bien « informés » et peuvent « s'exprimer », cependant, ils ne participent pas à la décision. Pour ce qui est de la « conciliation », elle décrit l'admission de certains citoyens au sein d'instances où ils peuvent avoir une influence sur les décisions bien que la majorité décisionnelle demeure dans les mains des autorités publiques. Finalement, aux échelons supérieurs, on retrouve les formes de participation citoyenne où un pouvoir réel est accordé aux citoyens. Dans le cas du « partenariat », les décisions sont le fruit de négociations entre les pouvoirs publics et les citoyens. Pour ce qui est de la « délégation de pouvoir », Arnstein la décrit comme un échelon où l'on retrouve une majorité décisionnelle citoyenne. Et finalement, le « contrôle citoyen » se traduit concrètement par un pouvoir

complet de gestion qui est remis entre les mains des citoyens (ex. gestion d'un service ou d'un équipement au sein d'un quartier).

Une grande partie des travaux portant sur la participation citoyenne s'inscrivent dans un cadre « public », c'est-à-dire qu'ils sont directement liés aux actions de l'État. Or, la participation citoyenne ne se limite pas à ce champ d'action. Ainsi, inspiré des travaux de Lemieux (2004) et de ceux de Thibault, Lequin et Tremblay (2000), Mercier (2009 :25-26) définit la participation citoyenne en fonctions de trois grandes dimensions : politique, civique et sociale. Ces dimensions diffèrent en fonction de l'objet de la participation citoyenne, de l'espace¹¹ où elle s'exprime ainsi que de la forme de pouvoir visé (i.e. l'objectif démocratique). Ainsi, la *participation politique* a pour objet l'exercice du pouvoir direct ou indirect de décision qui prend forme dans l'espace public (en votant ou en se présentant comme candidats aux élections par exemple, ou en siégeant au sein de conseils d'administration d'instances publiques). Le pouvoir est alors délégué à des représentants mandatés. La *participation publique (ou démocratique)* quant à elle, réfère à la contribution aux débats publics ayant lieu dans les espaces publics (par exemple en donnant son opinion dans les médias, en signant des pétitions, etc.). Le pouvoir y est partagé entre les acteurs politiques, institutionnels et citoyens. Et finalement, la *participation sociale (ou civile)* a pour objet la transformation et l'action sur les politiques, les structures sociales et les normes sociales. Elle prend la forme d'implication citoyenne plus ou moins formelle au sein d'organismes communautaires et associations citoyennes visant la défense et la reconnaissance des droits sociaux (par exemple, en contribuant comme bénévole, en s'impliquant dans la réalisation d'un projet communautaire, en s'engageant sur son lieu de travail, etc.). On parle alors de pouvoir de défense, de contestation et de contrepouvoir. Pour conclure, Mercier (2009 :26) explique que le développement des

¹¹ La notion d' « espace » fait ici référence à des instances ou à des structures concrètes où peuvent participer les citoyens (ex. commission d'enquête publique, comités de quartier ou CA d'organismes communautaires).

communautés, contexte dans lequel s'inscrit la présente étude, « fait appel aux types de participation démocratique et sociale, à travers une citoyenneté que nous pourrions qualifier de "citoyenneté territoriale de proximité" » (Caillouette et Morin, 2007 in Mercier 2009 :26).

1.2.3 Les dispositifs de participation citoyenne

Diverses méthodes et techniques ont été développées par les instances publiques et communautaires en vue de faire participer les citoyens. Pour y référer, Bherer (2011 :158) utilise le terme « dispositifs participatifs » qu'elle décrit ainsi :

Tout dispositif participatif résulte d'un savant bricolage qui organise la représentativité des citoyens, les règles de dialogue [les méthodes de participation], les liens avec les élus et la fonction publique, le degré d'influence des citoyens, etc. Cela touche aussi bien l'accès à l'information et le style de l'information donnée que le degré de publicité des débats, la durée et le rythme des discussions, le degré de proximité entre gouvernants et gouvernés, etc.

Pour Bacqué, Rey et Sintomer (2005b :14) ces dispositifs sont : « les outils techniques, des supports matériels indispensables à la participation ». Ces auteurs établissent dix modèles de dispositifs précisant qu'ils peuvent être adaptés d'une expérience à l'autre. Ces modèles sont les référendums, les conseils de quartier, les fonds de quartiers, les budgets participatifs, les organes de développement communautaire, les jurys citoyens, les conseils consultatifs, les plans stratégiques, les plans communautaires et les agendas ainsi que la représentation des usagers.

De manière plus exhaustive, Prémont (2003) a analysé différentes méthodes de consultations utilisées par les gouvernements occidentaux qu'elle classe en fonction du niveau de pouvoir que l'on accorde aux citoyens. Cette auteure dégage trois grandes catégories de méthodes de consultations : communication, consultation, engagement. Le Tableau 1.2 en présente un résumé non exhaustif de sa classification.

Tableau 1.2 Typologie des méthodes de consultations

Catégorie	Niveau	Exemples de méthodes de consultations
Communication	1. Information et sensibilisation	Publicité et marketing social Demandes de mémoires Carte d'une collectivité Foire d'informations Journée d'accueil Visites sur place
Consultation	2. Recueil d'information et d'opinion	Rencontres bilatérales avec les intervenants Réunions communautaires ou publiques Sondages d'opinion Groupes de concertation Audiences publiques
	3. Discussion et participation du public	Comités ou conseils consultatifs Groupes de discussion en direct (télévote) Conférences thématiques Ateliers
Engagement	4. Engagement des citoyens	Charrette Assemblée constituante Technique Delphi Journée de réflexion Tables rondes
	5. Création de partenariats	Jury de citoyens Panel de citoyens Conférence consensuelle Cercles et groupes d'étude Groupe de réflexion

Source : Adapté de Prémont (2003 : Annexe A)

Soulignons finalement que dans l'analyse de la participation citoyenne, le choix des dispositifs de participation utilisés est primordial, car ils sont intimement liés aux

objectifs et résultats visés, aux moyens disponibles (temps, argent, ressources humaines...), ainsi qu'aux types de participants que l'on souhaite rejoindre (Prémont, 2003; Michels, 2012; AIPP, 2007).

1.2.4 Le « design participatif »

Au-delà des dispositifs, des auteurs se sont intéressés au processus de conception de la participation. S'inspirant des travaux de Fung (2003 et 2006), Bherer (2011 :158) étudie ainsi le « design participatif » qui « inventorie les différents choix procéduraux et explique les effets de ces choix sur l'engagement des citoyens et la formulation des politiques publiques » (Bherer, 2011 : 158). Dans son analyse, elle compare différents modèles de participation publique municipale au Québec. Pour ce faire, l'auteure utilise une grille d'analyse construite à partir de six facteurs liés à l'organisation des espaces participatifs qui sont proposés: le type de participants, leur intérêt, le type de participation, la portée de la participation, la fréquence de la participation ainsi que le degré d'influence des citoyens – c'est-à-dire le pouvoir qu'on leur accorde. Le Tableau 1.3 présente ces modalités organisationnelles ainsi que leurs variantes.

Tableau 1.3 Modalités organisationnelles des dispositifs de participation

Modalités organisationnelles	Variantes
Qui participe ?	Citoyens volontaires Recrutement ciblé Tirage au sort Parties prenantes citoyennes Parties prenantes professionnelles
L'enjeu de la participation pour les participants	Les participants ont un intérêt direct Les participants ont un intérêt indirect
Comment les participants participent-ils ?	Spectateur Expression spontanée de ses préférences Justification de ses préférences Agrégation des préférences individuelles et négociation Délibération et discussion raisonnée
La portée de la participation	Un sujet spécialisé Un sujet large
Quelle est la fréquence de la participation ?	Régulière Processus limité dans le temps Garanties législatives pour permettre la répétition
Quel est le degré d'influence des participants ?	Bénéfices personnels seulement Influence de type informationnel Recommandation et consultation Co-production Décision

Source : Adaptation de Fung (2003 et 2006) in Bherer (2011)

Outre ses suggestions quant aux différentes modalités de la participation, Fung (2006) propose également un modèle d'analyse tridimensionnel, le « cube démocratique », visant à mieux cibler les lieux potentiels d'amélioration en matière de design participatif. Ce modèle met l'accent sur trois variables clés du design participatif : qui sont les participants? (1), comment communiquent-ils et prennent-ils leurs décisions

(2) et finalement, qu'elle est la portée de leur influence sur les actions et décisions (3). Pour Fung, ces variables s'articulent avec trois « grandes valeurs de la démocratie », c'est-à-dire respectivement la légitimité, l'efficacité et la justice. Ainsi, le modèle de Fung permet de situer les mécanismes de participation proposés et de mieux envisager les améliorations potentielles à apporter en fonction des valeurs priorisées, car comme le précise Fung (2006 :74) : « *no single participatory design issuited to serving all three values simultaneoulsy : particular designs are suited to specific objectives* ». Ainsi, le design participatif proposé peut également être le reflet des valeurs prédominantes.

Sans parler de « design » participatif, d'autres auteurs ont étudié des modalités similaires. Par exemple, Bacqué, Rey et Sintomer (2005b) proposent leur propre typologie de citoyens visés : les citoyens représentants des secteurs sociaux, les citoyens organisés, les citoyens mobilisés, un échantillon représentatif des citoyens ou l'ensemble des citoyens. Les auteurs rappellent que la plupart des dispositifs concrets s'adressent à différents types de citoyens. Le Tableau 1.4 présente la définition de chaque type de citoyens ainsi que les limites et risques liés à ces choix.

Tableau 1.4 Types de citoyens visés et les limites/risques de ces choix

Types de citoyens	Définition	Limites/Risques
Citoyens représentants des secteurs sociaux ¹²	Citoyens représentants des groupes minoritaires ou dominés (femmes, jeunes, enfants, aînés, personnes handicapées, indigènes, etc.).	• Le choix des secteurs sociaux méritant d'être représentés est source de conflit • Risque d'enfermer en quelque sorte les individus dans une identité, car celle-ci devient conditionnelle à leur participation.
Citoyens organisés	Citoyens issus des différentes formes organisées de la société civile	• Monopolisation du pouvoir par les leaders au détriment de la population en général.
Citoyens mobilisés	Citoyens intéressés par l'objet, qu'ils soient organisés ou non	• Appropriation variable par les couches sociales dominées
Échantillon représentatif	Citoyens ayant été sélectionnés par tirage au sort	• Potentiel d'affaiblir la mobilisation de la société civile, car l'influence décisionnelle ne dépend pas de l'organisation et de l'action de citoyens et de groupes les représentant
Ensemble des citoyens	Tous les citoyens sont conviés à participer (ex. référendum)	• Le taux de participation a une influence sur la légitimité du processus • Coûts financiers et humains importants

Source : Adapté de Bacqué, Rey et Sintomer (2005b)

¹² Comme le soulignent Bacqué, Rey et Sintomer (2005b :19) : « le choix des secteurs sociaux méritant d'être représentés est toujours sujet à conflit ». Par ailleurs, ce choix représente le risque d'enfermer en quelque sorte les individus dans une identité, car celle-ci devient conditionnelle à leur participation.

Soulignons finalement que le design participatif est le fruit d'un processus de négociation entre les divers acteurs impliqués. Dans le cadre de la participation publique, il implique les politiciens, les fonctionnaires, les citoyens (Bherer, 2011 :158) auxquels peuvent s'ajouter des groupes organisés, que ce soient des organismes à but non lucratif ou des entreprises privées. Nous pouvons donc en déduire que la composition du groupe de « designers » peut influencer le design participatif.

1.2.5 Les motifs et objectifs de la participation citoyenne

Les motifs réels et objectifs visés par les initiateurs des processus de participation citoyenne sont aussi d'intérêts dans une perspective d'analyse du dispositif de participation. À ce titre, soulignons que dans sa classification, Arnstein (1969) en identifiait déjà quelques-uns (ex. faire approuver une décision déjà prise et modifier le comportement des participants).

De leur côté, Innes et Booher (2004) ont étudié différents design de participation citoyenne mis en œuvre par les autorités publiques aux États-Unis. Ils mettent en lumière sept motifs pour lesquels ces dispositifs de participation citoyenne sont déployés. En complément à cette recherche, Tougas (2011) propose une classification de cinq de ces motifs en fonction du degré d'intérêt porté aux citoyens (élevé à faible). Ces travaux témoignent donc du fait que l'intérêt envers les citoyens varie en fonction du motif réel des initiateurs de ces démarches participatives (voir le Tableau 1.5).

Tableau 1.5 Motifs de la participation citoyenne et degré de l'intérêt centré sur les citoyens

Motifs	Intérêt centré sur les citoyens
• Créer une instance auto-organisée pouvant s'adapter et être capable d'aborder des problèmes complexes de manière informée et efficace	Très élevé
• Favoriser la construction de la société civile	
• Permettre la reconnaissance des besoins et préférences des groupes moins avantagés dans une perspective de justice et d'équité	
• Améliorer les décisions en y incorporant les connaissances locales des citoyens	
• Connaître les préférences du public avant de prendre des décisions	
• Augmenter la légitimité des décisions	
• Respecter la loi lorsque celle-ci impose une consultation publique	Très faible

Source : Tableau inspiré des travaux de Innes et Booher (2004) et Tougas (2011)

Pour leur part, Bacqué *et al.* (2005b) mettent en lumière trois « grands types d'objectifs » liés aux démarches de participation citoyenne. Le premier type d'objectifs concerne « l'amélioration de la gestion et de la modernisation de l'administration locale ». La participation citoyenne est alors vue comme un outil d'efficacité, car en se rapprochant des citoyens, les administrations locales sont plus à même de s'adapter aux besoins spécifiques des populations et, dans la perspective du « *new public management* », cette proximité citoyenne exerce également une pression externe positive censée dynamiser les actions des autorités locales. Le second type d'objectifs porte sur la « transformation des relations sociales » par l'entremise de la participation citoyenne. Dans ce cas-ci, les démarches initiées visent à : « remobiliser les habitants, à recréer du lien, à ouvrir des espaces de rencontre et d'échange (...), à former de nouveaux interlocuteurs ou leaders aptes à organiser leur collectivité, à dépasser certains conflits. » (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005b : 28). Enfin, le troisième type d'objectifs est de « l'ordre du politique ». Il consiste alors à légitimer ou relégitimer un système politique ou à développer un nouveau modèle politique, celui d'une démocratie participative. L'implication de citoyens dans le processus de décision est perçue comme une occasion pour ces derniers de mieux comprendre l'appareil étatique et politique, de s'y intéresser et de s'y investir (à tout le moins en exerçant son droit de vote). On vise alors un partage de pouvoir entre démocratie représentative et démocratie participative, bien que ce partage de pouvoir diffère largement d'un territoire à l'autre.

Finalement, l'Association internationale de participation du public (AIPP) (2007) propose un modèle, le « Spectrum de la participation du public », qui met notamment en lumière cinq buts et types d'engagements tacites de la part des autorités responsables de processus de participation publique allant de l'information (i.e. en fournissant l'information nécessaire pour que le public puisse comprendre « le problème, les options possibles, les opportunités et/ou les solutions » et s'engager à tenir les citoyens « au courant ») à l'habilitation (i.e. en confiant la décision finale aux citoyens et en

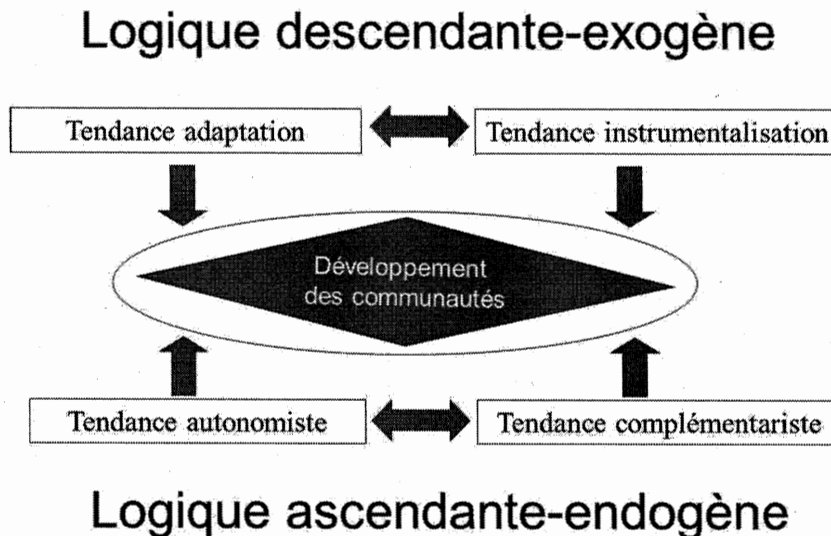
s'engageant à mettre en œuvre cette décision). Ce modèle propose également des modalités de participation pour chacun de ces objectifs.

Nous pouvons donc retenir de cette section que les objectifs visés par la mise en place de dispositifs participatifs varient et qu'ils peuvent indiquer dans quelle mesure l'intérêt de leurs mises en place est centré sur le citoyen ou si au contraire, la participation des résidents est plutôt accessoire.

1.2.6 Les dynamiques et logiques de développement

Au-delà des motifs et objectifs visés, les dynamiques et logiques de développement peuvent également apporter un éclairage quant à la compréhension des stratégies et des choix adoptés dans la mise en œuvre de la participation citoyenne. Avec son modèle de « Dynamique paradoxale du développement des communautés », Bourque (2008, 2012) avance que le développement des communautés s'inscrit au cœur de négociations entre des logiques de développement à la fois exogènes (issues des institutions et bailleurs de fonds) et endogènes (issues des communautés) et que les tendances dominantes varient d'une communauté à l'autre (voir la Figure 1.1). Bourque décrit ainsi quatre grandes tendances : participative (adaptative), instrumentaliste, autonomiste, complémentariste. La « tendance participative » décrit une logique où les développeurs de programmes de financement souhaitent une réelle prise en charge de ces programmes par les communautés locales. Dans le cas où ces programmes sont perçus comme des conditions pour avoir accès à des ressources financières indispensables, on parle de « tendance instrumentaliste ». La « tendance complémentariste » est présente lorsque les acteurs locaux décident de définir leurs actions en fonction des programmes établis. Finalement, lorsque les communautés revendiquent le pouvoir d'agir en fonction de leurs propres critères (priorités d'action, échéancier et autres), on parle alors de « tendance autonomiste ».

Figure 1.1. Dynamique paradoxale du développement des communautés



Source : Figure tirée de Bourque, 2012 :48

Faisant référence à ces deux logiques, Mercier (2009) conclut pour sa part que dans les faits :

Ces 2 univers ou contexte-types de pratiques ne s'opposent pas en pratique sur le terrain. En effet, ils interagissent ou s'alimentent mutuellement dans les dynamiques des communautés, en particulier lorsque les acteurs du développement local ont accès aux mécanismes de décision de la gouvernance élargie. À l'inverse, ils interagissent lorsque la démocratie locale est ouverte et favorise une « gouvernance locale partagée », soit l'ouverture aux acteurs de la société civile au processus de décision et au partage du pouvoir local. » (Mercier, 2009 : 9)

Pour ce qui est de Bacqué, Rey et Sintomer (2005b :22), ces auteurs relèvent trois dynamiques distinctes qui permettent de distinguer les démarches de participation citoyenne: les « démarches descendantes », initiées par les autorités avec des visées de légitimation ou de modernisation de l'appareil administratif; les « démarches ascendantes », émanant du dynamisme d'un mouvement social ou associatif et finalement, les « doubles démarches » où les acteurs de l'appareil administratif et

politique, ainsi que les acteurs de la société civile sont impliqués dans une perspective double de transformation sociale par un projet de réforme.

Ainsi, non seulement les dynamiques peuvent être distinguées d'une communauté à l'autre (Bourque, 2012), elles varient également en fonction de la démarche particulière dont il est question (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005b).

1.2.7 La participation citoyenne territorialisée à Montréal

Outre les éléments contextuels identifiés plus tôt, des auteurs se sont intéressés à différents aspects de la participation citoyenne territorialisée à Montréal. Leurs écrits mettent en lumière d'un côté l'apport indéniable des Tables de quartier à la démocratie participative et d'un autre côté, certaines limites concernant la participation citoyenne dans ces processus de concertation locale qui demeurent relativement complexes.

Pour Morin et Latendresse (2001), à Montréal, les Tables de quartier font partie « d'une riche tradition d'initiatives collectives qui témoigne de la vitalité d'un autre type de démocratie participative » que celle offerte via les institutions municipales. Leur analyse démontre que les Tables de quartier et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) contribuent davantage à la mise en place d'une démocratie participative que les mécanismes formels de participation offerts par les institutions publiques locales. Morin et Latendresse (2001) soulignent que ces instances de concertation locales ont « contribué à équilibrer les forces en présence, appuyant généralement les populations les plus vulnérables face aux détenteurs de pouvoirs ». Par ailleurs, lorsqu'il est question de développement de quartier et d'enjeux urbains qui y sont liés, le personnel de ces organismes vulgarise les contenus techniques et facilite ainsi la prise de position citoyenne sur ces dossiers complexes. Ainsi, les Tables de quartier sont devenues au fil des années un lieu incontournable de la démocratie locale.

Dans leur étude sur la participation citoyenne au sein de Tables de quartier, Sénécal et *al.* (2010 :24) précisent qu'une culture démocratique est requise chez les participants, organismes ou citoyens, afin que la concertation fonctionne. En faisant référence aux travaux de Blanc (1995), les auteurs expliquent que chacun doit être « en mesure d'exprimer son point de vue, d'écouter les autres et de rechercher à l'intérieur de processus d'échange et de négociation des compromis acceptables, sinon pour tous, du moins pour un large éventail des participants. » (Sénécal et *al.* 2010 : 25). En ce sens, lorsqu'il est question des types de citoyens visés, on peut s'interroger à savoir s'il est possible, voire souhaitable, de tenter d'y faire participer des personnes en situation de précarité devant déjà faire face aux défis du quotidien que sont se nourrir, se loger, travailler, etc. En référence à Blanc (1995), Sénécal et *al.* (2010 :25) parlent également d'une « situation de double contrainte » pour les concertations. En effet, d'un côté, les Tables de quartier souhaitent faire participer la population et développent des moyens en ce sens, alors que de l'autre côté, elles prévoient également des « stratégies de défense » pour faire face à l'insatisfaction ou aux critiques éventuelles de ces derniers (Sénécal et *al.*, 2010 : 25).

Par ailleurs, Germain, Morin et Sénécal (2004:135) notent que la mobilisation des acteurs et citoyens autour d'un territoire donné engendre aussi certaines difficultés notamment en ce qui a trait à l'identification au territoire dont il est question. En effet, travaillant souvent autour d'une volonté de créer un sentiment d'appartenance au milieu, il est difficile de mobiliser à l'échelle locale certaines catégories d'habitant dont la mobilité est relativement élevée (on peut penser aux nouveaux arrivants, aux jeunes familles, ou aux étudiants par exemple).

Bien que les Tables de quartier contribuent à la démocratie locale, la participation citoyenne au sein de ces instances n'est pas un exercice simple à concevoir et à réaliser.

1.3 Cadre opératoire

Comme nous l'avons déjà mentionné, une grande part des études portant sur la participation citoyenne s'inscrit dans un cadre de participation publique (ex. participation à des consultations publiques organisées par des instances municipales). Or, comme nous l'avons vu précédemment, la participation citoyenne s'inscrit également dans les stratégies de développement des communautés et prend alors la forme de participation « démocratique et sociale » où le citoyen prend part à la transformation de son quartier, de son milieu de vie. Ainsi, notre cadre opératoire contient certaines adaptations à ce contexte (par exemple, les variantes qui concernent les motifs visés).

Inspirée de Heller et al. (1984 in Wandersman & Florin 2000 :247) et de Innes et Booher (2004 :429) cités plus tôt, dans le cadre de ce mémoire, nous définirons la participation citoyenne au sein d'une Table de quartier comme étant tout processus formel de concertation territoriale impliquant les citoyens d'un milieu. Ces processus correspondent à différents degrés de pouvoir conférés aux citoyens, à la prise de décisions négociées et ultimement, à la mise en œuvre d'actions collectives dans le milieu.

Ainsi, dans un premier temps, nous tâcherons de décrire le dispositif de participation citoyenne d'une Table de quartier montréalaise, le Conseil local des intervenants communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville. Pour ce faire, nous étudierons les modalités organisationnelles de cette Table de quartier ainsi que les différentes modalités de participation qu'elle met en œuvre. Afin de réaliser ce travail, nous ciblerons quatre zones où cette participation prend forme soit : au sein des instances permanentes de la Table de quartier (CA, assemblée générale et comités de travail permanents), au sein des instances liées à la démarche de RUI, au sein des instances liées à la planification de quartier, et finalement, au sein des comités citoyens.

Les aspects suivants serviront à explorer ces différentes zones de participation citoyenne au sein de la Table de quartier et nous permettront ensuite de pouvoir dégager une vue d'ensemble :

- Type(s) de citoyens visé(s)
- Condition(s) de la participation
- Modalité(s) de participation proposée(s)
- Fréquence
- Portée
- Intérêt de l'enjeu de la participation pour les participants
- La forme de participation souhaitée
- Degré d'influence

Le Tableau 1.6 présente ces critères d'analyse ainsi que leurs variantes.

Tableau 1.6 Critères d'analyse du dispositif de participation citoyenne

Critères d'analyse	Variantes
Type(s) de citoyens visé(s)	• Des secteurs sociaux précis de la population; • Les citoyens organisés; • Les citoyens mobilisés; • L'ensemble des citoyens; • Un échantillon représentatif des citoyens (Bacqué et al., 2005b)
Conditions de participation	• Par exemple : Membership, habiter le territoire d'action, etc.
Modalité(s) de participation	• Par exemple : Référendums, conseils de quartier, budgets participatifs, jurys citoyens, conseils consultatifs, plans stratégiques, plans communautaires et agendas 21 (Inspiré de Bacqué et al. 2005b)
Fréquence	• Régulière (récurrente et plusieurs fois dans l'année) • Annuelle • Limitée dans le temps (Inspiré de Bherer, 2011)
Portée	• Sujet restreint • Sujet large (Bherer, 2011)
Intérêt de l'enjeu pour les citoyens	• Direct • Indirect (Bherer, 2011)
Forme de participation souhaitée	• Spectateur • Expression spontanée de leurs préférences • Justification de leurs préférences • Agrégation des préférences individuelles et négociation • Délibération et discussion raisonnées (Bherer, 2011)
Degré d'influence dans ce projet	• Avantages personnels seulement • Influence de type informationnel • Recommandation et consultation • Coproduction • Décision (Bherer, 2011)

Dans un deuxième temps, au chapitre 4, nous tâcherons de répondre à notre question générale qui concerne l'autonomie des Tables de quartier en ce qui concerne la mise en œuvre d'un dispositif de participation citoyenne. Pour ce faire, nous nous intéresserons aux sources d'influence potentielle pouvant expliquer le dispositif ainsi qu'aux objectifs visés par la mise en œuvre de la participation citoyenne. Nous utiliserons également le modèle de logique de développement proposé par Bourque (2008; 2012) pour illustrer à la fois la logique adoptée par la Table de quartier et celle adoptée de manière générale par les bailleurs de fonds qui la financent. Le Tableau 1.7 présente ces critères d'analyse visant à analyser l'autonomie de la Table de quartier dans la mise en œuvre de la participation citoyenne ainsi que leurs variantes.

Tableau 1.7 Critères d'analyse en lien avec le degré d'autonomie de la Table de quartier

Critères d'analyse	Variantes
Sources d'influence	• Historique de la table (valeurs, vision, expertise développée) (Sénécal et al., 2010) • Type d'acteurs impliqués dans la conception de la participation citoyenne (Bherer, 2011) • Personnes impliquées dans la conception et la réalisation de la participation citoyenne (leur expérience professionnelle, leur formation...) (Morin et Latendresse, 2001) • Sources externes (expérience d'autres quartiers ou l'expertise-conseil de consultants)
Motifs / Objectif(s) visés	• Répondre à une demande imposée (ex. bailleurs de fonds) • Augmenter la légitimité des décisions • Tenir compte des préférences et des besoins des citoyens – y compris les plus difficiles à rejoindre • Améliorer les décisions en y incorporant les connaissances locales des citoyens • Permettre la reconnaissance des besoins et des préférences des groupes de citoyens moins avantagés • Favoriser la construction de la société civile • Créer une instance auto-organisée pouvant s'adapter et être capable d'aborder des problèmes complexes de manière informée et efficace (Adapté de Innes et Booher, 2004)
Logiques de développement	• Tendance participative (adaptative) • Tendance instrumentaliste • Tendance autonomiste • Tendance complémentariste (Bourque, 2008 et 2012)

Questions spécifiques et hypothèses de recherche

Suivant ce cadre d'analyse, nous sommes en mesure de préciser notre question de recherche générale en proposant les questions spécifiques suivantes et les hypothèses exploratoires qui s'ensuivent :

Q1 : Comment les dispositifs de participation citoyenne sont-ils mis en œuvre au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville et dans quelle mesure ces dispositifs permettent-ils aux citoyens d'avoir un impact au sein des mécanismes décisionnels de la Table de quartier ?

De par la nature complexe de sa mission, de par sa composition dominée par des acteurs communautaires et institutionnels et de par l'étendue de ses actions, nous pouvons poser comme hypothèse que la Table de quartier déploie des dispositifs de participation qui comprennent diverses modalités de participation s'adressant de manière générale à l'ensemble des résidents de leur territoire d'action. Finalement, pour ce qui est de l'impact de la participation citoyenne au sein des mécanismes décisionnels de la Table de quartier, il sera relativement faible, car ce type d'instance vise à rassembler et faire participer une diversité d'acteurs qui sont surtout représentés par des intervenants.

Q2 : Dans quelle mesure les bailleurs de fonds influencent-ils les dispositifs de participation citoyenne offerts par le CLIC de Bordeaux-Cartierville ?

Nous avançons que l'influence des bailleurs de fonds est probablement faible, car ces derniers financent depuis plusieurs années, et acceptent donc l'existence de structures organisationnelles et décisionnelles très variées au sein des Tables de quartier de Montréal. Notre réflexion sur l'influence des bailleurs de fonds sera guidée par les sous-questions et hypothèses suivantes :

Q2.1 : Quelles sont les sources d'influence principales qui permettent d'expliquer les dispositifs de participation citoyenne ?

Les dispositifs de participation citoyenne sont le reflet de l'expertise et d'une culture de participation citoyenne locale. Ils sont donc influencés d'abord et avant tout par les acteurs qui planifient et réalisent les actions visant la participation citoyenne : les intervenants du quartier qui sont membres de la Table de quartier ainsi que les employés de cette instance.

Q2.1 : Quels sont les motifs principaux à la source de la mise en œuvre d'un dispositif de participation citoyenne ?

De par sa mission visant à concerter les divers acteurs d'un territoire donné, la motivation première de la Table de quartier sera de mettre en place des dispositifs participatifs visant à favoriser la prise de parole des citoyens.

Q2.3 : À quelle logique de développement correspond la mise en œuvre de la participation citoyenne au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville?

Suivant les hypothèses précédentes, nous anticipons que la logique de développement de la Table de quartier sera de tendance autonomiste, influée d'abord par sa propre tradition associative.

Le chapitre suivant détaille notre démarche sur le plan méthodologique. Par ailleurs, nous présenterons un bref portrait du Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville, la Table de quartier qui fera l'objet de notre étude.

CHAPITRE 2

STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉSENTATION DU CLIC DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

Ce chapitre présente dans un premier temps notre stratégie méthodologique, l'utilisation d'une étude de cas qu'est le Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville, la méthode de collecte de données ainsi que le processus menant à l'analyse et l'interprétation des données. Nous concluons cette section par une mise en contexte du CLIC de Bordeaux-Cartierville en nous attardant notamment à son territoire d'action, la population du quartier, sa gouvernance et son équipe.

2.1 Une approche qualitative

La méthode qualitative est appropriée pour une étude exploratoire de la participation citoyenne au sein d'une Table de quartier, car « elle recourt à une analyse davantage inductive pour systématiser l'expérience de la vie quotidienne des personnes. » (Deslauriers, 1991 in Turcotte, 2000 : 57). L'objectif est en effet de tenter de saisir et de comprendre les éléments déterminants lors de la planification et de la mise en œuvre des dispositifs de participation citoyenne au sein d'une Table de quartier montréalaise. Ainsi, l'étude prend appui sur les acteurs impliqués, leurs expériences concrètes et leur compréhension des processus de participation citoyenne mis en place pour ensuite pouvoir décrire ce phénomène de manière plus approfondie.

2.2 Étude de cas

L'objectif principal de notre recherche est d'explorer et d'expliquer la mise en place du dispositif de participation citoyenne au sein d'une instance de concertation locale

multisectorielle et multiréseaux de Montréal. Pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser l'étude de cas. Cette stratégie de recherche est tout à fait appropriée lorsque le chercheur souhaite mettre l'accent sur les processus et les causes potentielles d'un phénomène (*i.e.* comment et pourquoi). Par ailleurs, l'étude de cas est pertinente lors d'analyse de phénomènes qui peuvent être difficilement détachés de leur contexte particulier (Roy, 2006 ; Yin, 2003 in Baxter et Jack, 2008). Finalement, tel que le souligne Gagnon (2005: 15) : « cette méthode de recherche est particulièrement appropriée pour des questions pratiques où l'expérience des acteurs est importante et le contexte de cette expérience essentiel à connaître ». L'étude de cas comporte cependant ses limites en ce qui concerne la « validité externe », car il est difficile, voire impossible de généraliser à partir d'un seul cas, et surtout si ce cas n'a pas été choisi au hasard – ce qui est le cas de notre étude (Roy, 2006 :166).

2.2.1 Choix du cas

Nous avons choisi d'étudier le cas du CLIC Bordeaux-Cartierville. Ce cas s'avérait intéressant pour plusieurs raisons, notamment par son originalité puisque le phénomène de participation citoyenne y est en pleine émergence et qu'il est donc un sujet d'actualité pour le milieu. Par ailleurs, on retrouve au sein de cette Table de quartier une certaine stabilité des acteurs principaux, fait assez rarissime au sein de ce type d'instances. Cette stabilité des acteurs nous permet d'envisager une analyse plus étoffée de l'évolution des processus et une meilleure compréhension des prises de décision dans le temps. Finalement, l'organisme a soigneusement documenté ses activités ainsi que les différents processus participatifs menés au sein de la communauté, et ce, depuis plusieurs années.

Précisons que nous nous intéressons de manière générale à la participation citoyenne au sein de cette Table de quartier. Cependant, pour étudier en profondeur ce sujet complexe, nous mettons l'accent sur les actions qui se déroulent dans quatre « zones de participation citoyenne » au sein de la structure organisationnelle : les instances

permanentes de la Table, les instances liées à la revitalisation urbaine et intégrée, les instances qui découlent de la démarche de planification stratégique et du plan d'action en développement social du quartier, et les comités citoyens.

2.2.2 Collecte des données

La recherche repose sur une analyse documentaire et sur des entrevues auprès d'informateurs clés. La triangulation des données issue de ces deux méthodes nous permettra, d'une part, de pouvoir brosser un portrait plus complet de la situation et, d'autre part, de pouvoir valider la concordance de certains résultats (Roy, 2006).

Les données tirées de l'analyse documentaire proviennent en grande partie des bilans, rapports d'activités et autres documents de travail du CLIC de Bordeaux-Cartierville pour un total de 32 documents. Le Tableau 2.1 présente la liste exhaustive de ces documents. Nous avons par ailleurs analysé le contenu du Site Internet de l'organisme qui s'avère riche en détail¹³. Finalement, la documentation relative au programme de financement de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL) et le Site Internet de la Ville de Montréal qui présente le programme de la RUI ont été étudiés.

¹³ Les sections principales suivantes, ainsi que les pages secondaires de ces sections, ont été analysées : « Qui sommes-nous? », « Tables de concertation », « Mobilisation citoyenne », « Revitalisation Urbaine Intégrée », « B-C de tous les possibles! »

Tableau 2.1 Documents du CLIC de Bordeaux-Cartierville

Types	Détails
Documents généraux	• Règlements généraux du CLIC de Bordeaux-Cartierville • Bilans et rapports d'activités annuels du CLIC de Bordeaux-Cartierville (2000-2001 à 2015-2016)
Documents relatifs à la participation citoyenne	• Bilans de la stratégie transversale de mobilisation citoyenne (2013-2014, 2014-2016, 2015-2016) • Bilan annuel des activités du CLIC de Bordeaux-Cartierville – Axe 2 – Mobilisation citoyenne (2011-2012 et 2012-2013)
Documents sur la Revitalisation urbaine intégrée (RUI)	• Rapport détaillé de la planification initiale de la RUI Laurentien/Grenet» et plan d'action de la RUI • Démarches de mobilisation citoyenne – Plan d'action triennal 2011-2014 (2011) • Priorités d'actions RUI (2011 à 2016) • Bilan des priorités RUI (2007-2008; 2011-2014)
Documents sur la planification stratégique en développement social	• Rapport détaillé « Démarche de planification en développement social de Bordeaux-Cartierville » incluant le plan en développement social du quartier (2013)

L'analyse documentaire a d'abord servi à établir un portrait général de la participation citoyenne au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville avant nos entrevues. Par la suite, l'analyse documentaire nous a permis de compléter notre étude en fonction des thèmes émergeant de l'analyse des entrevues. Soulignons que les données issues de ces rapports étaient généralement « factuelles » et moins « perceptives ». Les entrevues ont à cet égard été riches en contenus tacites.

Entrevues semi-dirigées auprès d'informateurs clés

Des entrevues semi-dirigées ont également été exécutées auprès d'informateurs clés. Nous avons favorisé l'entrevue pour la flexibilité que permet cet outil. Puisque la recherche est principalement exploratoire, nous devons pouvoir adapter notre outil de collecte au fur et à mesure que l'information était recueillie afin de pouvoir préciser certains détails par exemple. Avec l'entrevue, les acteurs ont pu apporter leur propre connaissance du phénomène en répondant selon leurs perceptions (Blumer, 1969 in Savoie-Zajc, 2006 : 297), leurs expériences et leurs opinions (May, 1993 : 91). Le contact direct avec les acteurs a également permis d'explorer les non-dits liés à la pratique sur le terrain. Ces données sont généralement difficiles à obtenir autrement, car la « réalité » du phénomène tel que vécu sur le terrain ne cadre pas toujours avec les directives et rapports officiels. En somme, avec l'entrevue, nous avons recueilli des données qui sont autrement difficiles à obtenir.

Des types d'entrevues possibles, l'entrevue semi-dirigée a été privilégiée puisque nous voulions d'une part recueillir des informations factuelles et d'autre part permettre aux informateurs clés d'exprimer leur opinion. Notre compréhension du phénomène se construisant au fil des entrevues, certaines questions ont été adaptées entre les entrevues afin de mieux cerner certaines des problématiques soulevées par les acteurs précédents. Avec l'entrevue semi-dirigée, le répondant peut « souligner les points importants selon sa perspective » (Savoie-Zajc, 2006 : 299). Ainsi, nos entrevues ont été situationnelles et ont été influencées par les caractéristiques des personnes interrogées (Savoie-Zajc, 2006 : 298). Notons que les acteurs ont tous été questionnés sur les mêmes thèmes, mais que le temps et la profondeur accordés à certains points ont varié d'une entrevue à l'autre selon l'avancée de notre recherche, selon l'expertise des acteurs, mais également selon le degré de réflexion que chacun posait sur le phénomène.

L'entrevue s'est avérée un outil de recherche fort approprié à notre objet d'étude, bien qu'elle comporte certaines limites. Selon May (1993 : 109), bien que le chercheur tente d'obtenir la perception de la réalité des personnes interrogées, il ne faut pas oublier que les réponses données peuvent être « faussées » par certains facteurs. Par exemple, la gêne pour un professionnel d'admettre qu'il ignore certaines informations. Par ailleurs, une personne ne peut connaître toutes les facettes d'un phénomène donné et ses réponses en seront affectées. Finalement, lorsque les personnes relatent un événement, il peut être difficile pour la chercheuse de le comprendre exactement de la même manière.

Choix et contact avec les acteurs clés

Nous avons d'abord établi une liste des organismes que nous savions intimement liés aux processus de participation citoyenne au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville (*i.e.* des employés et membres du CLIC). Les personnes interrogées ont donc été sélectionnées pour leurs compétences, leurs connaissances, leurs disponibilités (Savoie-Zajc, 2006), mais surtout pour leurs positions-clés au sein de la Table de quartier. Toujours dans l'esprit de la triangulation des résultats, nous nous sommes également assurés d'avoir une certaine variété de répondants qui pourraient ainsi témoigner à partir de différentes perspectives au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville (Roy, 2006). Ainsi, nous avons interrogé à la fois des personnes occupant des postes-cadres ainsi que des intervenants terrain; des personnes ayant travaillé en lien avec le CLIC de Bordeaux-Cartierville depuis plus de 20 ans et des personnes qui travaillent dans le milieu depuis moins de 5 ans; et finalement, des personnes qui siègent sur une diversité d'instances liées à la Table de quartier¹⁴. Le Tableau 2.2 présente le nombre de personnes interrogées selon le type d'organismes-clés identifiés.

¹⁴ Membres du Conseil d'administration, membres du Comité local de revitalisation et du Comité aviseur de la RUI, membre du Comité de sécurité alimentaire, membres du Comité de pilotage de la démarche en planification stratégique, membres de l'Assemblée générale du CLIC de Bordeaux-Cartierville.

Tableau 2.2 Types de répondants interrogés

Types de répondants	Nombre de personnes
Employés du CLIC	
• Directrice générale • Agente de mobilisation citoyenne	2
Membres du CLIC	
• 8 intervenants, membres du CLIC de Bordeaux-Cartierville dont : - 2 personnes affiliées à des institutions publiques - 6 personnes affiliées à des organismes communautaires	8
Total :	10

En débutant par des entrevues auprès des deux employées du CLIC de Bordeaux-Cartierville, nous visions d'abord à dégager une compréhension globale de la participation citoyenne au sein de cette instance. Pour ces entrevues, nous nous sommes adressés directement aux deux personnes principales dont la fonction est en lien avec les processus de participation citoyenne. Pour ce qui est des membres, nous avons demandé à la directrice générale et à l'agente de mobilisation citoyenne de nous référer aux personnes les plus susceptibles de pouvoir répondre à nos questions. Nous avons d'abord contacté ces personnes par courriel. Le message envoyé contenait un résumé de notre projet ainsi qu'une requête pour une entrevue. Nous avons ensuite téléphoné à ces personnes pour répondre à leurs questions et fixer une date d'entrevue le cas échéant.

La procédure de demande de certificat d'éthique a été suivie et acceptée par le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université du Québec à Montréal. Pour ce qui est du formulaire de consentement, il a été envoyé aux répondants par courriel quelques jours avant l'entretien. Cette manière de procéder s'est avérée très efficace; les personnes interrogées ont ainsi pu prendre le temps nécessaire pour lire et bien remplir le formulaire avant de le signer et nous le remettre en début d'entrevue. Les répondants ont été assurés de la confidentialité de leurs propos. Par ailleurs, seule la chercheuse a eu accès aux données qui ont été conservées sous clés à son domicile.

Une grande majorité des personnes que nous avons contactées ont accepté une entrevue en direct et tous les répondants ont accepté d'être enregistrés. Afin d'éviter aux répondants de se déplacer, les entrevues se sont généralement déroulées dans une salle de réunion sur leurs lieux de travail. Notre échantillon est constitué de dix entrevues d'une durée moyenne de 1h 20 minutes. Le nombre d'entrevues n'avait pas été fixé définitivement à l'avance puisqu'en recherche qualitative, la taille de l'échantillon est largement déterminée par le point de saturation et doit ainsi permettre de capter une quantité optimale de nouvelles données (Deslauriers, 1991 in Turcotte, 2000). Comme la documentation du cas à l'étude était relativement abondante, dix entrevues ont été nécessaires avant que le point de saturation n'ait été atteint.

Construction des guides d'entretien

Les guides d'entretien¹⁵ ont été construits de manière à recueillir deux types de données. Ainsi des questions fermées ont servi essentiellement à obtenir de l'information factuelle et souvent des précisions sur des données déjà accumulées. Par ailleurs, des questions ouvertes, avec stimulus lorsque nécessaire, ont été utilisées pour obtenir l'opinion des acteurs sur chacun des aspects que nous voulions explorer.

¹⁵ Voir les guides d'entretien à l'Annexe A.

L'ordre des questions et des thèmes abordés a été établi de manière à installer un climat de confiance entre la personne interrogée et la chercheuse. Dans un premier temps, les thèmes spécifiques à l'individu et à son champ d'expertise étaient abordés. Ainsi, comme proposé par Mayer et Saint-Jacques (2000 : 125), la première partie du guide se voulait plus factuel alors que les questions plus ouvertes et portant sur le dispositif de participation citoyenne étaient posées à la fin.

Notons qu'une grande place a été attribuée à l'interlocuteur et qu'ainsi, la plupart du temps, l'ordre des questions n'était pas respecté durant les entretiens. En effet, nous avons favorisé la logique de l'interlocuteur et avons donc ajusté l'ordre de nos questions au fur et à mesure que les thèmes étaient soulevés par l'individu. Cette manière d'interagir avec nos informateurs clés semblait plus appropriée puisqu'elle apparaissait être davantage une conversation aux yeux de la personne interrogée. Par ailleurs, elle a permis aux individus d'approfondir certains thèmes plus que d'autres. Rappelons que malgré toute cette flexibilité, nous nous sommes assurés que tous les thèmes étaient couverts lors des entrevues. Finalement, comme recommandé par Mayer et Saint-Jacques (2000 : 129), toutes les entrevues se sont terminées en demandant aux répondants s'ils avaient d'autres éléments à ajouter sur le sujet. Ainsi, nous évitions de laisser de côté un aspect jugé important par notre interlocuteur et qui aurait pu échapper à la chercheuse.

2.2.3 Analyse des données

Concrètement, une première phase d'analyse documentaire nous a permis d'établir une compréhension générale du cas à l'étude en prévision des entrevues à réaliser. Suite aux entrevues, l'analyse documentaire s'est faite de façon plus systématique, en fonction des grands thèmes ayant émergé lors des entretiens. Ainsi, une fois les entrevues terminées, nous avons procédé à une analyse de contenu du matériel suivant

les étapes proposées par Mayer et Deslauriers (2000 : 165): préparation du matériel, préanalyse, codage du matériel, présentation et interprétation des résultats.

Ainsi, dans un premier temps, pour la préparation du matériel, les entrevues ont été numérotées de manière à s'assurer de l'anonymat du matériel. Par la suite, des verbatim intégraux ont été faits pour chacune des entrevues enregistrées. Puis, lors de la préanalyse, les verbatim ont été lus une première fois en entier, afin de tirer une connaissance générale du matériel amassé. Cette première lecture a permis d'identifier de nouveaux thèmes d'analyse qui s'ajoutaient aux thèmes déjà repérés dans la revue de la littérature et dans notre cadre conceptuel.

Une analyse plus systématique a ensuite été réalisée. Ainsi, tout le matériel (entrevues et documentation) a été codifié, dans un premier temps, selon les critères de comparaison établis au départ, puis selon d'autres thèmes émergeant.

Pour la présentation et l'interprétation des résultats, l'analyse a été exécutée de manière exhaustive en couvrant l'intégralité du matériel amassé. Nous avons d'abord analysé chaque entrevue en profondeur, puis nous avons dégagé de grandes tendances en fonction des thèmes préétablis. De nouveaux thèmes ont ensuite émergé (la question du rôle d'accompagnateur et les questionnements sur la place de la participation citoyenne par exemple). Nous avons ensuite dégagé les convergences et divergences entre les différentes entrevues. À cette étape, nous avons choisi de porter une attention particulière afin de ne pas écarter un thème en fonction de sa faible fréquence d'apparition. Comme le souligne Sabourin (2006 :366) « une fréquence d'apparition faible peut ne pas signifier une importance faible d'un thème », comme dans le cas où une personne interrogée aborde un enjeu avec malaise, ou en chuchotant. Puis, nous avons analysé en profondeur la documentation pour étoffer notre étude et corroborer les résultats qui semblaient émerger des entrevues (Gagnon, 2005).

Pour conclure sur notre analyse des données, notons que le processus de rédaction nous a menés vers une nouvelle boucle d'analyse et d'interprétation des résultats, encore plus raffinée cette fois, car révélant certains questionnements ou éléments à valider en allant chercher de nouvelles sources d'information. Bref, ultimement, notre processus d'analyse peut se résumer en ces mots: « L'analyse qualitative se développe grâce à une rétroaction constante entre le document, les extraits, les définitions des catégories dans lesquelles les extraits sont rassemblés et les relations entre les catégories » (Sabourin, 2006 :374).

2.3 Limites de la méthodologie

Comme nous l'avons souligné plus tôt, une des limites de recherche étude vient du choix de l'étude de cas comme méthode de recherche. En ce sens, les résultats et conclusions que nous tirons de notre analyse ne sont pas représentatifs de ce qui peut être observé dans l'ensemble des Tables de concertation (Roy, 2006).

Par ailleurs, alors que l'objet d'étude est la participation citoyenne, il nous a été impossible d'obtenir une entrevue avec une citoyenne ou un citoyen impliqué au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville. En effet, après quelques tentatives de contact sans réponse auprès de différents citoyens impliqués à la Table de quartier, nous avons décidé de ne pas insister et d'éviter de nuire à leur motivation à participer aux activités du CLIC de Bordeaux-Cartierville.

Lors des entrevues, nous avons également décelé certains défis quant au langage et à la symbolique accordée à certains termes. Ainsi, certains répondants utilisaient l'expression mobilisation citoyenne plutôt que participation citoyenne. Fait intéressant, cette confusion pour certains a révélé un manque de compréhension commune de ce qu'est la participation citoyenne entre les membres du CLIC de Bordeaux-Cartierville. Par ailleurs, nous avons pris pour acquis que de questionner la participation citoyenne au sein d'une instance de concertation concernait aussi le rôle

des membres de cette instance. Or, pour plusieurs, parler du CLIC de Bordeaux-Cartierville faisait référence à l'équipe de travail permanente de l'organisme. Ainsi, les membres interrogés ne parlaient en termes de « nous », mais utilisaient plutôt le pronom « eux », se positionnant par le fait même à l'extérieur des actions menées par cette instance de concertation alors que paradoxalement, ils ont un pouvoir décisionnel au sein de l'organisme.

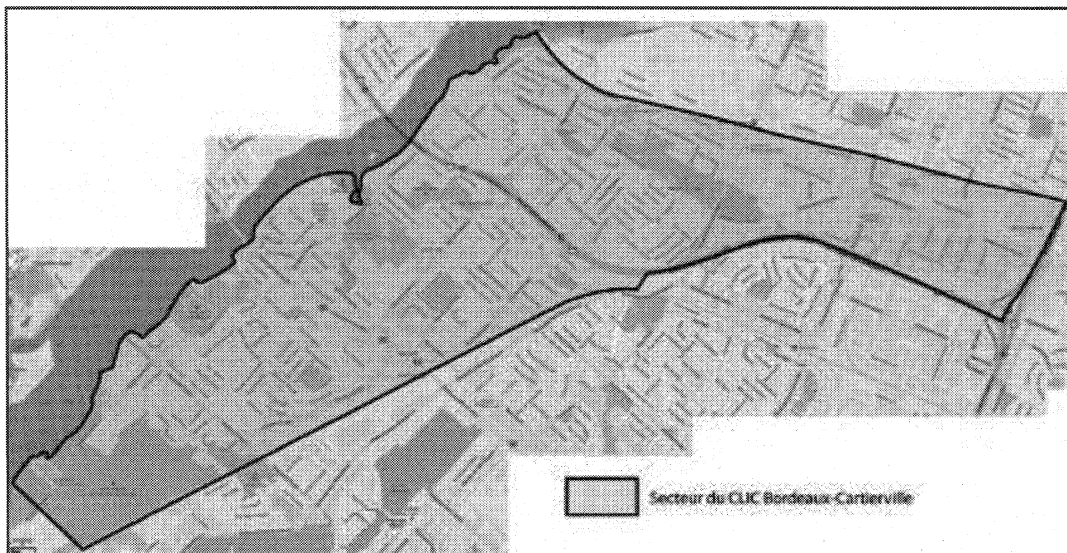
Et finalement, un autre défi s'est présenté en ce qui concerne les personnes interrogées. La période étudiée pour nous permettre de comprendre le déploiement de la participation citoyenne nous a amenés à parler de projets et d'actions concrètes qui se déroulent souvent sur plusieurs années. Certains faits ont été plus difficiles à se remémorer pour les acteurs interrogés. Nous avons toutefois remarqué que les intervenants étaient au fait de cette limite et nous spécifiaient s'ils n'étaient pas certains de certains détails (les dates ou les personnes impliquées par exemple).

Malgré les limites de la recherche, notre analyse s'est avérée riche de contenus et nous croyons que certains constats peuvent amener un éclairage nouveau quant au déploiement de la participation citoyenne au sein d'autres Tables de quartier montréalaises.

2.4 Mise en contexte du cas à l'étude : le CLIC de Bordeaux-Cartierville

Le CLIC de Bordeaux-Cartierville est une Table de quartier multisectorielle et multiréseaux qui est reconnue et financée par le programme de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL). C'est dans le quartier de Bordeaux-Cartierville, situé dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, que se déploie l'action du CLIC de Bordeaux-Cartierville. Ce territoire est délimité par d'importantes barrières géographiques (la Rivière-des-Prairies, une voie ferrée de l'AMT et les autoroutes 15 et 40). La Figure 2.1 présente le territoire d'action du CLIC de Bordeaux-Cartierville.

Figure 2.1 Le territoire d'action du CLIC de Bordeaux-Cartierville :



Source : Image tirée de CLIC de Bordeaux-Cartierville (2013a :34)

2.4.1 La population

En 2011, le territoire de BC comprenait 52 458 habitants. Le Tableau 2.3 présente quelques données sociodémographiques du milieu. Lorsque comparée à celle de Montréal, on remarque que la population de ce quartier est caractérisée par une proportion plus élevée de familles avec enfants (68% vs 62,8%) et d'aînés (19,6% vs 15,7%). Par ailleurs, plus de la moitié de la population de Bordeaux-Cartierville est issue de l'immigration (i.e. 51,8% de la population en 2011) et la proportion de nouveaux arrivants (11% en 2011) y est plus élevée qu'à Montréal (7,5 % en 2011). Notons finalement que le taux de chômage y est également plus élevé qu'à Montréal (12,8% vs 9,7%).

Tableau 2.3 Quelques données sociodémographiques

	Bordeaux- Cartierville (2011)	Montréal (2011)
Population du territoire	52 458	1 886 480
Proportion de familles avec enfants	68%	62,8%
Proportion d'ânés (65 ans et plus)	19,6%	15,7%
Proportion de personnes immigrantes	51,8%	32,8%
Proportion de nouveaux arrivants immigrants	11%	7,5%
Taux de chômage	12,8%	9,7%

Source : CLIC de Bordeaux-Cartierville (2013b)

2.4.2 Mission, vision et gouvernance

Fondé en 1991, l'organisme a pour mission de « Favoriser la concertation et de susciter ou de mener des actions communes, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de son territoire ». Outre cette mission, les actions du CLIC de Bordeaux-Cartierville sont aussi guidées par une vision de quartier. En 2013, suite à une démarche de planification stratégique de quartier, 83 acteurs du milieu (membres, citoyens du quartier et autres partenaires du CLIC de Bordeaux-Cartierville) ont participé à l'élaboration de cette vision commune et l'ont symboliquement adopté (CLIC de Bordeaux-Cartierville, 2013a) :

Bordeaux-Cartierville, un quartier accueillant et dynamique, empreint de solidarité. Un quartier où il fait bon vivre et s'épanouir et auquel on se sent fier d'appartenir. Un quartier à échelle humaine, où les espaces verts abondent, où il y a des demeures de qualité pour tous et où il y a des lieux qui permettent une vie prospère aux plans social, culturel et économique. Bordeaux-Cartierville, un quartier de tous les possibles. (CLIC de Bordeaux-Cartierville, 2016a)

En termes de gouvernance, en 2016, le CLIC de Bordeaux-Cartierville était constitué de 79 membres issus de divers secteurs (communautaire, institutionnel, économique et politique) et dont 9 membres étaient considérés comme « membres-citoyens ». (CLIC de Bordeaux-Cartierville, 2016b) Les organismes, institutions et citoyens intéressés à devenir membres du CLIC de Bordeaux-Cartierville doivent remplir certaines conditions¹⁶ et payer les frais d'adhésion qui varient de 5\$ pour les citoyens à 25\$ pour les institutions (CLIC de Bordeaux-Cartierville, 2016c). Notons que bien que les conditions et les frais d'adhésion diffèrent légèrement pour les citoyens, ces derniers ont les mêmes droits et responsabilités que les organismes et institutions. Ainsi, en plus de pouvoir participer aux assemblées générales et aux différents comités de travail de la Table de quartier, s'ils le désirent, les citoyens peuvent occuper un siège au conseil d'administration (le chapitre 3, et plus particulièrement la section 3.3.1, explore en détail cet aspect).

Pour ce qui est de la composition du conseil d'administration, les règlements généraux de l'organisme stipulent qu'il doit être composé de sept membres. Les personnes élues au conseil d'administration ne doivent pas faire partie de la même organisation et au moins quatre d'entre elles doivent représenter un organisme communautaire ou « être un simple citoyen » (CLIC de Bordeaux-Cartierville, 2010 :8).

Finalement, pour réaliser ses actions, l'organisme emploie quatre personnes qui occupent les fonctions suivantes : directrice, adjointe aux communications et à l'administration, chargé de projet RUI et agente de mobilisation citoyenne. Nous verrons d'ailleurs au chapitre 4 que les employés du CLIC de Bordeaux-Cartierville ont un rôle déterminant dans la manière dont se déploie la participation citoyenne.

¹⁶ Par exemple, intervenir ou résider sur le territoire de Bordeaux-Cartierville et être orienté vers le développement et le bien-être de la communauté. (CLIC de Bordeaux-Cartierville, 2016c)

Le chapitre suivant présente le dispositif de participation citoyenne du CLIC de Bordeaux-Cartierville en mettant l'accent sur quatre « zones de participation citoyenne ». L'analyse des différentes modalités organisationnelles au sein de ces zones permettra de dégager une vue d'ensemble de la participation citoyenne au sein de la Table de quartier.

CHAPITRE 3

L'EXERCICE DE LA PARTICIPATION AU SEIN DE LA TABLE DE QUARTIER

Confidentialité de ce chapitre jusqu'au 15 août 2027

CHAPITRE 4

DEGRÉ D'INFLUENCE DES BAILLEURS DE FONDS

Confidentialité de ce chapitre jusqu'au 15 août 2027

CONCLUSION

Au cours des dernières années, les Tables de quartier montréalaises sont devenues des acteurs incontournables du développement social local à Montréal. Ces organismes à but non lucratif rassemblent une diversité d'acteurs, dont des citoyens, en vue de déployer des actions visant à améliorer la qualité de vie des résidents du quartier. Comme plusieurs programmes gouvernementaux et financements de fondations visent la participation des citoyens, nous avons voulu mieux comprendre comment la participation citoyenne s'inscrit dans les activités d'une Table de quartier et analyser l'influence des bailleurs de fonds sur les dispositifs mis en œuvre.

Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier le cas du CLIC de Bordeaux-Cartierville. L'analyse des données nous a permis de dégager différents constats. Tout d'abord, le dispositif de participation citoyenne de cette Table de quartier est constitué d'une variété de modalités de participation. En général, ces modalités de participation visent l'ensemble de la population. Nous notons cependant que l'organisme déploie des efforts particuliers pour, d'une part, s'assurer de redonner du pouvoir aux populations plus vulnérables et, d'autre part, pour pouvoir capitaliser sur la motivation, les compétences et intérêts des citoyens plus mobilisés qui souhaitent l'amélioration des conditions de vie dans une perspective de bien-être collectif. Pour ce qui est du degré d'influence des citoyens, nous pourrions utiliser l'expression de « participation citoyenne intégrée » pour le décrire. Ainsi, le pouvoir accordé aux citoyens est généralement égal à celui que l'on accorde aux intervenants. Nous faisons ici un lien avec le courant communicationnel d'Habermas et son influence sur la planification urbaine. Nous remarquons ainsi que pour ce quartier, l'expérience vécue des citoyens est perçue comme étant complémentaire à l'expertise développée par les intervenants.

Un bémol doit cependant être apporté quant à l'impact des citoyens sur les processus décisionnels de la Table de quartier. En effet, pour l'instant, les lieux névralgiques de décision que sont les assemblées des membres et le conseil d'administration sont peu investis par les citoyens. Néanmoins, les solutions proposées pour améliorer le quartier sont souvent développées avec des citoyens (coproduction). Finalement, nous avons vu que l'opinion des citoyens émise lors de processus de consultation est prise en compte par le milieu. En effet, les intervenants du CLIC de Bordeaux-Cartierville témoignent d'une sensibilité particulière face aux besoins exprimés par les citoyens et qu'en cas d'opinions divergentes entre intervenants et citoyens, le milieu pourrait prendre le parti pris des résidents si l'intérêt visé par ces derniers semble être le bien-être collectif. Ainsi, pour l'instant, l'impact de la participation citoyenne sur les décisions de la Table de quartier repose surtout sur une culture organisationnelle valorisant la prise de parole des citoyens.

Notre recherche met aussi en lumière le fait que la participation plus intensive des citoyens au cours des dernières années au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville amène certains intervenants à se questionner sur les accommodements structurels nécessaires. Les intervenants évoquent ainsi certains désagréments d'ordre organisationnel (l'horaire des rencontres par exemple ou l'efficacité en termes de temps accordé à des explications nécessaires à la compréhension des citoyens). Par ailleurs, contrairement aux travaux de Blanc (1995) sur la concertation, tels qu'évoqués par Sénécal et al. (2010 :25), nous ne décelons pas de « stratégies de défense pour réagir à l'expression éventuelle d'insatisfactions et de critiques » de la part des citoyens. Au contraire, la divergence d'opinions est perçue comme un potentiel d'éclairage nouveau sur une problématique.

Toujours en vue de mieux comprendre l'influence des bailleurs de fonds sur la mise en œuvre de la participation citoyenne au CLIC de Bordeaux-Cartierville, nous nous sommes intéressés à différentes sources d'influence potentielles pouvant expliquer la

forme que prend le dispositif de participation. Nos résultats montrent que le degré d'influence des bailleurs de fonds s'avère faible. Les deux sources d'influence majeures qui permettent d'expliquer la manière dont se déploie la participation citoyenne sont « l'expertise développée à travers le temps » ainsi que « l'équipe de travail » qui organise et réalise les actions visant la participation des résidents du quartier.

Par ailleurs, l'analyse des motifs liés au déploiement du dispositif de participation citoyenne montre que ceux-ci sont, d'une part, intrinsèques à l'organisme et que, d'autre part, ils sont axés d'abord et avant tout sur le citoyen. Ainsi, loin de vouloir répondre à l'une ou l'autre des exigences des bailleurs de fonds, les actions concernant la participation citoyenne sont au contraire motivées par un objectif partagé par les membres du CLIC de Bordeaux-Cartierville visant à favoriser la construction de la société civile (Innes et Booher, 2004). Plus particulièrement, les intervenants ont souligné l'importance d'accompagner les citoyens, de leur permettre d'apprendre de nouvelles connaissances et compétences et ultimement, de mettre en place des conditions leur permettant une prise en charge des enjeux de leur propre milieu.

Nos travaux témoignent donc d'un cas où les bailleurs de fonds ont peu d'influence sur la forme que prend le dispositif de participation citoyenne de la Table de quartier. Cependant, nous sommes conscients que le cas du CLIC de Bordeaux-Cartierville présente certaines caractéristiques particulières qui peuvent renforcer la « tendance autonomiste » de la Table de quartier telles que l'ancienneté de l'organisme et l'expertise qui s'y est développée au fil des années, la stabilité de l'équipe ainsi que la documentation des pratiques. Néanmoins, comme le cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL), programme de financement de base des Tables de quartier, encourage les milieux à développer des solutions adaptées à leurs propres contextes, nous pouvons supposer que des résultats

similaires pourraient être observés dans d'autres quartiers montréalais. À cet égard, il pourrait être intéressant d'étudier dans quelle mesure une nouvelle Table de quartier témoignerait d'une certaine autonomie dans la mise en œuvre d'un dispositif de participation citoyenne. Potentiellement sans expériences vécues sur lesquelles s'appuyer, quelles seraient alors ses sources d'influence principales et les motifs visés ?

Notre étude soulève par ailleurs d'autres pistes de recherche à explorer. Notons ici que les entretiens réalisés avec les acteurs du milieu ont été riches de questionnements. Par exemple, comme le souligne cette intervenante, il faudrait peut-être s'interroger sur l'idéalisation de la prise en charge citoyenne comme visée ultime pour l'ensemble des citoyens :

Et ce qu'on se disait aussi c'est que ce n'est pas grave si on n'est pas toujours là [à ce niveau de prise en charge]. Parce que pour des gens (...) c'est comme une recette magique, une solution magique la mobilisation citoyenne et il y a beaucoup de gens qui ne connaissent pas ça dans le fond; qui connaissent ça via l'université, ou des chercheurs qui en parlent beaucoup, mais qui n'en ont jamais fait de leur vie et qui pour eux, pour qu'on parle de mobilisation citoyenne, il faut toujours que l'on soit rendu en haut de la pyramide. Mais, ça ne peut pas être la réalité, c'est impossible, parce que la vie des gens.... Il ne faut pas oublier que l'engagement de ces citoyens-là est bénévole et la vie des gens fait en sorte qu'il y en a seulement un certain nombre qui vont être capable d'aller là. Mais, même parmi ceux-là, il est possible que certains ne restent pas à ce stade-là et qu'ils retournent seulement à de la participation, ou qu'on les perde de vue... et c'est correct. Et il ne faut pas toujours viser le grand engagement ! (Entrevue 1)

Nous avons par ailleurs découvert que le travail réalisé par l'équipe du CLIC de Bordeaux-Cartierville en termes de participation citoyenne est perçu très positivement. Cependant, comme le souligne une intervenante, le fait d'avoir un poste dédié à la mobilisation citoyenne au sein de la Table de quartier peut aussi créer un effet pervers et faire en sorte que les organismes se détachent, se désengagent de cette mobilisation citoyenne de quartier (Entrevue 5). Nous avons effectivement remarqué que dans

certains cas, les intervenants interrogés avaient de la difficulté à lier leurs propres actions de mobilisation citoyenne à celles réalisées par la Table de quartier. Il serait intéressant d'étudier plus en profondeur ce désengagement de certains face à la participation citoyenne à l'échelle du quartier et de vérifier si ce phénomène s'observe également dans d'autres milieux concertés.

Une autre piste de recherche s'est révélée durant notre analyse. En effet, il serait pertinent d'étudier dans quelle mesure la composition de la population pourrait avoir une influence sur le type de dispositif développé par une Table de quartier. Les propos de cette intervenante laissent entrevoir que cette caractéristique peut aussi être déterminante :

Notre quartier n'a pas une tradition militante, et ce, pour plusieurs raisons. Parce que premièrement, on a beaucoup d'ainés francophones qui sont ici depuis toujours et ils ne vont pas aller monter aux barricades; militer, ce n'est pas leur façon de faire les choses. Aussi, toute la population immigrante; ils arrivent souvent de pays où il y avait des conflits et ils ne sont pas trop portés à descendre dans la rue et à se braquer contre les décideurs. Et l'autre chose, c'est le fait que c'est un quartier de passage; il y a beaucoup de mobilité chez les personnes plus pauvres surtout alors qu'il n'y a pas de mobilité chez les plus riches. (...) Et évidemment, pour les gens de passage l'engagement et le sentiment d'appartenance à ton quartier sont beaucoup plus difficiles à développer (Entrevue 1)

Nous concluons finalement notre étude avec cette réflexion d'une intervenante sur la participation citoyenne et que nous jugeons fort à propos dans le contexte politique actuel. Notre étude ayant débuté en 2014, les recherches récentes sur la participation citoyenne témoignaient d'une plus grande place faite aux citoyens dans les processus décisionnels. Or, au moment d'écrire ces lignes, nous notons l'affaiblissement actuel des ressources et des modalités de participation mis à la disposition des citoyens et particulièrement, pour les populations plus vulnérables (lieux décisionnels, source de financement pour soutenir ces actions) :

D'abord, ce que je pense, c'est que si on veut travailler la participation citoyenne, il faut se donner les moyens de le faire. (...) Le financement, ce n'est pas seulement le fait de financer, c'est un message qui est envoyé par les décideurs. C'est le fait de dire que c'est important que la société civile participe et ait les moyens de participer aux prises de décisions de la collectivité. (...) Et donc, c'est ça qu'on est en train de perdre. Oui, c'est important, parce que c'est un message qui est envoyé. De s'assurer de la participation de tous, des plus vulnérables aussi dans les prises de décisions de la collectivité (...), mais je pense que depuis 2 ans on a pris un virage dans l'autre sens. Nous sommes en train de démanteler toutes les instances où cette participation était possible. Les Tables de quartier résistent et existent encore, mais qu'est-ce qui va se passer pour la suite? Donc, pour l'instant, les Tables de quartier sont encore un endroit important et d'autant plus qu'elles ont cette préoccupation-là d'investir les lieux les plus défavorisés de nos quartiers. (Entrevue 4)

ANNEXE A

GUIDES D'ENTRETIEN

(Pour les employés du CLIC)

Rappel :

Avant de débiter l'entrevue, demander de lire et de signer le formulaire de consentement et en remettre une copie à la personne.

Demander au répondant s'il consent à ce que l'entrevue soit enregistrée. Rappeler les précautions quant au traitement des données.

Section I – Introduction

Intro

Premièrement, j'aimerais vous remercier pour cette entrevue

- 1) Pour débiter, décrivez-nous en quelques mots votre rôle au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville ?
- 2) Depuis quand occupez-vous ces fonctions ?

Section 2 - La participation citoyenne

Maintenant, nous aimerions en connaître davantage sur la participation citoyenne au sein du CLIC Bordeaux-Cartierville

- 3) De manière générale, comment décririez-vous la participation citoyenne au sein du CLIC Bordeaux-Cartierville ?

- 4) Sur votre site Internet, vous proposez une définition de la participation citoyenne au CLIC de B-C. Est-ce que vous pouvez nous expliquer d'où provient cette définition ?
 - Qui a travaillé sur cette définition ?
 - Quand et comment ?
- 5) Nommer trois exemples concrets de projets ou d'actions qui témoignent de la participation citoyenne au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville.
- 6) Quels sont les objectifs visés par ces projets en termes de participation citoyenne (i.e. quels sont les motifs du CLIC Bordeaux-Cartierville)?

Au besoin, précisez :

- Selon vous, est-ce que ces objectifs diffèrent grandement en fonction des projets mis en place ? Expliquez.
- 7) Dans ces projets, décrivez-nous les moyens concrets, les dispositifs de participation citoyenne, mis en place pour assurer la participation citoyenne.

Précisez :

- Quel types de citoyens sont visés ?
 - Comment ont-ils été rejoints (méthode de participation proposée)?
 - Fréquence et durée de la participation (1 séance, long terme ?)
 - Quel est leur degré d'influence dans ce projet ?
 - Quel est la forme de participation souhaitée – quelle est la contribution citoyenne recherchée?
- 8) En quelques mots, décrivez-nous les éléments-clés qui déterminent les modalités et la mise en place des stratégies de participation citoyenne dans ces projets.

Au besoin, précisez :

- a. Qui sont les personnes impliquées dans la définition de la stratégie de participation citoyenne ?
- 9) De quelle manière financez-vous ces projets ?

Au besoin, relancez :

- (Est-ce qu'ils sont financés par un programme particulier ?)

- (Si oui, lequel et quelle est l'instance qui le finance?)

10) Dans quelle mesure est-ce que les éléments suivants sont déterminants dans la forme que prend la participation citoyenne dans les projets du CLIC Bordeaux-Cartierville? (Élevé, moyen, faible). Expliquez.

- Le type d'acteurs impliqués dans le comité de suivi
- (Ex. Citoyens impliqués ou non, directeur d'organisme vs agent de mobilisation, organismes communautaires vs institutions, etc.)
- Les personnes impliquées (leur expérience professionnelle, leur formation)
Si oui, lesquelles (employés vs partenaires)
- Le programme de financement (les conditions et modalités de participation qui y sont associées)
- L'expertise-conseil d'un organisme non membre
- L'historique de la table (valeurs, vision, expertise développée)
- Autres ?

Liens avec les autres instances locales /régionales

11) En quoi et comment la participation citoyenne au sein du CLIC est en lien avec les autres actions de participation citoyenne dans le quartier ?

- a. Par exemple, quelle est l'origine du groupe d'agent de mobilisation citoyenne au sein de B-C ? En quoi est-ce que ce groupe influence /non les processus de participation citoyenne au sein de la table ?
- b. Est-ce qu'il y a des arrimages concrets avec des tables sectorielles ou des organismes ?
- c. Autres ?

12) Pouvez-vous nous parler de l'origine du groupe d'agents de mobilisation à l'échelle de Montréal ?

- a. En quoi est-ce que ce groupe influence /non les processus de participation citoyenne au sein de la table ?

Pour conclure...

13) Outre les projets concrets, est-ce que d'autres éléments témoignent de la participation citoyenne au sein du CLIC Bordeaux-Cartierville? ⁶¹

Par exemple :

- a. Gouvernance de la table (membership, etc.)
- b. Mission, vision, valeurs ?
- c. Autres ?

14) Outre les différents documents accessibles en ligne, avez-vous des documents non publiés, par exemple des rapports sur la question de la participation citoyenne ?

15) Avez-vous d'autres commentaires à ajouter en ce qui concerne la participation citoyenne ?

Merci pour cet entretien !

(Pour les membres du CLIC de Bordeaux-Cartierville)

Rappel :

Avant de débiter l'entrevue, demander de lire et de signer le formulaire de consentement et en remettre une copie à la personne.

Demander au répondant s'il consent à ce que l'entrevue soit enregistrée. Rappeler les précautions quant au traitement des données.

Section I – Introduction

Intro

Premièrement, j'aimerais vous remercier pour cette entrevue

⁶¹ Rappel : L'organisme a notamment publié une définition de la « mobilisation citoyenne » sur son site Internet.

- 1) Pour débiter, décrivez-nous en quelques mots votre rôle au sein du CLIC-Bordeaux-Cartierville.
- 2) Depuis combien de temps siégez-vous au CLIC de Bordeaux-Cartierville?
(Au besoin, demander aussi la question pour les autres comités)

Section 2 - La participation citoyenne

Maintenant, nous aimerions en connaître davantage sur la participation citoyenne au sein du CLIC Bordeaux-Cartierville et plus particulièrement dans le cadre du projet « (RUI / comité interculturel / comité de planification stratégique) »

- 3) De manière générale, comment décriez-vous la participation citoyenne au sein du CLIC Bordeaux-Cartierville?
- 4) Décrivez-nous les moyens concrets, les dispositifs de participation citoyenne, mis en place au sein du CLIC de Bordeaux-Cartierville pour assurer la participation citoyenne.

Précisez :

- Quel types de citoyens sont (étaient) visés ? (organisés ? mobilisés? Ensemble? Un échantillon représentatif ?)
 - Comment ont-ils été rejoints (méthode de participation proposée)?
 - Quel est (a été) leur degré d'influence dans ce projet ?⁶²
 - Quel est (était) la forme de participation souhaitée – quelle est la contribution citoyenne recherchée? (Y a-t-il des attentes spécifiques ?)⁶³
- 5) Selon vous, dans quelle mesure est-ce que les éléments suivants sont déterminants dans la forme que prend la participation citoyenne au sein du CLIC (Élevé, moyen, faible). Expliquez.
 - a. Le type d'acteurs impliqués dans le comité de suivi
(Ex. Citoyens impliqués ou non, directeur d'organisme vs agent de mobilisation, organismes communautaires vs institutions, etc.)

⁶² Notes référentielles : Avantages personnels seulement; Influence de type informationnel; Recommandation et consultation; Coproduction; Décision (Bherer, 2011)

⁶³ Notes référentielles : Spectateur, Expression spontanée de leurs préférences, Justification de leurs préférences, Agrégation des préférences individuelles et négociation ou Délibération et discussion raisonnée (Bherer, 2011)

- b. Les personnes impliquées (*leur expérience professionnelle, leur formation*)
 - Si oui, lesquelles (*employés vs partenaires*)
- c. Le programme de financement de ce projet (*les conditions et modalités de participation qui y sont associées*)
 - *Entre autres, les exigences en termes de types de citoyens ?*
 - *En termes de méthodes de participation à utiliser ?*
 - *En termes de degré d'influence qu'ils devraient avoir dans ce projet ?*
 - *En termes de contribution citoyenne recherchée ?*
- d. L'expertise-conseil d'un organisme non membre (sur les contenus vs dispositif)
- e. L'historique de la table (valeurs, vision, expertise développée, façon de faire/pratiques éprouvées)

Avant de conclure...

- 6) Outre ce dont nous avons parlé, est-ce que vous avez d'autres informations qui pourraient témoigner de la participation citoyenne au sein du CLIC Bordeaux-Cartierville? ⁶⁴ et plus particulièrement en lien avec le comité interculturel et au comité de planification stratégique?

SI OUI : À quel titre ? Revenir sur la question 4 et sur la question 5

- 7) Avez-vous d'autres commentaires à ajouter en ce qui concerne la participation citoyenne dans le cadre de ce projet du CLIC Bordeaux-Cartierville ?

Merci pour cet entretien !

⁶⁴ Rappel : L'organisme a notamment publié une définition de la « mobilisation citoyenne » sur son site Internet.

ANNEXE B

PORTRAIT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SEIN DES COMITÉS DE TRAVAIL LIÉS AU PLAN D'ACTION DE QUARTIER EN 2015-2016

Comités	Description et participation citoyenne	
Comité de suivi aménagement urbain	• Comité responsable du suivi global des 7 actions en aménagement urbain : ➤ Action # 1 Élaborer la vision souhaitée de l'aménagement urbain ➤ Action # 2 Développer un projet de pôle culturel et communautaire, aussi appelé Maison de quartier, dans le secteur de RUI « Laurentien-Grenet » ➤ Action # 3 Favoriser et soutenir les regroupements de gens d'affaires et de commerçants, dans leurs efforts de développement, d'animation et d'embellissement des secteurs commerciaux ➤ Action # 4 Soutenir activement les actions environnementales ➤ Action # 5 Intervenir en faveur de l'amélioration, de la sécurisation et de l'harmonisation des services de transports collectifs et actifs ➤ Action # 6 Travailler à une canalisation adéquate et sécuritaire de la circulation de transit dans le secteur de RUI « Laurentien-Grenet » ➤ Action # 7 Poursuivre et finaliser l'aménagement urbain de la place de l'Acadie, en accord avec la vision élaborée par le milieu et les habitants de ce secteur	Action #1 : • 4 citoyens « partenaires » pour élaborer la vision + les citoyens impliqués dans le Comité pour la mise en valeur du Bois-de- Saraguay (5) + les citoyens du Comité citoyen Circulation Cartierville (5) • Actions résultantes en lien avec la participation citoyenne : Sondage, puis dévoilement public et diffusion des résultats Action #4 : • Parmi les « partenaires » impliqués quelques résidents propriétaires pour du verdissement (le CLIC de BC est partenaire aussi) • Actions résultantes en lien avec la participation de citoyens : plantation par des citoyens, formations connexes Action #5 : • 0 « partenaire » citoyen d'impliqué • Le CLIC de BC est partenaire (via le comité d'aménagement urbain) • Actions résultantes en lien avec la participation de citoyens : Formations à des citoyens et participation en tant que bénévoles

	Le comité est composé de 9 membres, dont 3 citoyens	Action #6 : N/A
○ Comité de suivi Maison de quartier	- Responsable du suivi de l'action 2 «Développer un projet de pôle culturel et communautaire, aussi appelé Maison de quartier, dans le secteur de RUI « Laurentien-Grenet» qui est portée par le CLIC de BC (Voir ci-haut) 0 citoyen membre du comité	Action #2 : 0 citoyen dans les partenaires impliqués - Les actions menées (négociations politiques) ne touchent pas les citoyens pour le moment
○ Comité de partenaires du projet Revitalisons Gouin Ouest	- En lien avec le projet revitalisons Gouin Ouest Projet (lié à l'action 3 qui est de « Favoriser et soutenir les regroupements de gens d'affaires et de commerçants, dans leurs efforts de développement, d'animation et d'embellissement des secteurs commerciaux et qui cible en particulier les gens d'affaires ») - Membre : N/A	Action #3 : 2 citoyens « partenaires », le CLIC de BC est également partenaire - Actions résultantes en lien avec la participation citoyenne : Consultation de type boîte de suggestion, « charrette » avec commerçants et résidents (proposition de 10 priorités d'interventions)
○ Comité de pilotage du projet Gouin Ouest	- Projet Gouin Ouest (Action3b) (lié à l'action 3 qui est de « Favoriser et soutenir les regroupements de gens d'affaires et de commerçants, dans leurs efforts de développement, d'animation et d'embellissement des secteurs commerciaux et qui cible en particulier les gens d'affaires ») 2 citoyens sur 10 membres (dont le CLIC de B-C)	Action #3b : Actions résultantes en lien avec la participation citoyenne : dépliants sur le projet diffusé aux citoyens
○ Comité de suivi Place de l'Acadie	- Responsable du suivi de l'action 7 (« Poursuivre et finaliser l'aménagement urbain de la place de l'Acadie, en accord avec la vision élaborée par le milieu et les habitants de ce secteur ») 2 citoyens sur 14 membres (dont le CLIC de BC)	Action #7 : Actions résultantes et liée à la participation citoyenne : plusieurs activités communautaires visant le développement de liens entre les résidents

Comité Habitation	- Comité de suivi responsable du suivi des 4 actions concernant l'habitation : ➤ Action # 1 Intervenir en faveur de l'application rigoureuse du règlement sur la salubrité et l'entretien des logements de la Ville de Montréal ➤ Action # 2 Contribuer à l'élaboration/bonification de mécanismes entre les partenaires locaux (communautaires et institutionnels), afin de mieux dépister les problématiques d'insalubrité, de mieux informer et référer les locataires et, au final, intervenir plus efficacement ➤ Action # 3 Soutenir et bonifier les actions existantes d'information et de sensibilisation sur les droits et responsabilités des locataires ➤ Action # 4 Soutenir le développement de logements sociaux et communautaires 0 membre citoyen	- Les actions 1, 2 et 3 via le projet Zoom sur l'insalubrité (projet financé par l'enveloppe RUI) - Les citoyens « partenaires » sont les citoyens du CLR - Actions de sensibilisation, information, formations des parents via écoles
Priorité relations interculturelles et inclusion :	Il n'a pas un comité de suivi global pour cet enjeu. 3 comités de suivi ont été ciblés pour suivre les actions autour de cette priorité : - Action # 1 Accélérer le processus de réalisation du projet de Maison de quartier (Comité Maison de quartier) - Action # 2 Pérenniser le projet « Démarche du tout inclus » (Comité de suivi - Démarche Tout inclus) - Action # 3 Organiser une manifestation artistique à saveur interculturelle, annuellement, dans le cadre d'une des trois fêtes de quartier du projet « BC en fête » (Comité citoyen sur le dialogue interculturel (CCDI))	Action #1 : (Voir les détails pour le Comité Maison de quartier plus haut) Action #3 : - Portée par le Comité citoyen sur le dialogue interculturel (CCDI) 8 membres citoyens sur 8 membres - Création, mise en œuvre et suivi de projet – Activités : café-rencontre, interventions ludiques en lieux publics, affiches, articles de journaux, communiqués de presse, vidéos-bilan
○ Comité de suivi- Démarche Tout inclus	- Suivi de l'action #2 « Pérenniser le projet « Démarche du tout inclus » 0 citoyen membre du comité	0 citoyen partenaire - Actions réalisées en lien avec la participation citoyenne : tournée du quartier en autobus pour les nouveaux citoyens

Comité de suivi violence intrafamiliale de BC	• Responsable du suivi des 4 actions ➤ Action # 1 Réaliser un portrait complet de la problématique de la violence intrafamiliale dans Bordeaux-Cartierville ➤ Action # 2 Sensibiliser l'ensemble de la population de Bordeaux-Cartierville à la problématique de la violence intrafamiliale et à ses conséquences pour les familles (en particulier pour les enfants) < ➤ Action # 3 Développer des outils/mécanismes pour aider les intervenants non spécialisés à détecter les signes de violence intrafamiliale et à prendre action ➤ Action # 4 Développer des outils/mécanismes pour aider les familles à détecter les signes de violence intrafamiliale et à prendre action • 1 citoyen / 10 membres	Action #1 : • A été réalisée en 2014. Action #2 (sensibilisation) : • 1 citoyen partenaire (i.e. la citoyenne qui est membre du comité de suivi) • Actions réalisées en lien avec la participation citoyenne : Copies du dépliant distribuées, kiosque d'information Action #3 : (vise la formation d'intervenants • 1 citoyen partenaire (i.e. la citoyenne qui est membre du comité de suivi) Action #4 : • 0 citoyen partenaire impliqué • Actions en lien avec la participation citoyenne : dépliants, kiosque d'information
Autres (i.e. comités de travail temporaire)	• Un comité pour l'évaluation de la démarche (0 citoyen) • Un comité « bottin » (1 citoyenne partenaire impliquée)	

Sources : Données tirées du plan d'action en développement social 2013-2018 (CLIC de Bordeaux-Cartierville, 2013a) et du Rapport d'activités 2015-2016 du CLIC de Bordeaux-Cartierville (CLIC de Bordeaux-Cartierville, 2016e).

BIBLIOGRAPHIE

- Ank, M. (2012). Citizen Participation in Local Policy Making: Design and Democracy, International. *Journal of Public Administration*, 35(4), 285-292.
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation, *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224.
- Association internationale de participation du public (AIPP). (2007). *Spectrum de la participation du public*. Récupéré de http://www.iap2canada.ca/Resources/Documents/French%20Language/P01_2011_FR_Spectrum.pdf
- Bacqué, M.-H. et Rey, H. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative: Une perspective comparative*. Paris: La Découverte. Coll. « Recherches ».
- Bacqué, M.-H., Rey, H. et Sintomer, Y. (2005a). Conclusion, la démocratie participative, modèles, et enjeux. [Chapitre de livre]. Dans M.-H. Bacqué et H. Rey (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative: Une perspective comparative* (p. 293-307). Paris: La Découverte. Coll. « Recherches ».
- Bacqué, M.-H., Rey, H. et Sintomer, Y. (2005b). Introduction. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? [Chapitre de livre]. Dans M.-H. Bacqué et H. Rey (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative: Une perspective comparative* (p. 9-46). Paris: La Découverte. Coll. « Recherches ».
- Baxter, P. et Jack, S. (2008). Qualitative Case Study Methodology: Study Design and Implementation for Novice Researchers. *The Qualitative Report*, 13(4), 544-559.
- Bherer, L. (2011). Les trois modèles municipaux de participation publique au Québec. *Télescope*, 17(1), 157-171.
- Blanc, M. (1995). Politique de la ville et démocratie locale. *Les Annales de la recherche urbaine*, 68-69, 99-106.
- Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 18(1), 40-60.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat: entre levier et piège du développement des communautés*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Bourque, D. et Favreau, L. (2003). Le développement des communautés et la santé publique au Québec. *Service social*, 50(1), 295-308.
- Caillouette, J., Garon, S., Dallaire, N., Boyer, G. et Ellyson, G.. (2009). *Étude de pratiques innovantes de développement des communautés dans les sept Centres de services de santé et de services sociaux de l'Estrie. Analyse transversale de sept études de cas*. Les Cahiers du CRISES, Coll. Études théoriques, n° ET0903. Récupéré de https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET0903.pdf
- Chabant, O. (2011). *Quels rôles pour les acteurs locaux dans les projets de Revitalisation urbaine intégrée? Regard sur le projet Laurentien-Grenet à Montréal*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.
- Cissé, A. L. (2012). *L'évaluation des politiques de revitalisation urbaine à travers quelques expériences internationales : analyse des éléments de performance convergents*. (Mémoire de maîtrise). École nationale d'administration publique. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/evaluation_politiques_revitalisation.pdf
- Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ). (2013). *Élections Montréal 2013 : Plateforme de la Coalition montréalaise des Tables de quartier*. Récupéré de http://www.clic-bc.ca/Documents/C_Nouvelles/Plateforme_CMTQ-Elections_2013.pdf
- Comité de pilotage de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL). (2015). *Cadre de référence – Initiative montréalaise de soutien au développement social local. Des quartiers où il fait bon vivre*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/cadre_reference_initiative_montrealaise_15_juin_2015.pdf
- Conseil Communautaire de Notre-Dame-de-Grâce. (2005). L'histoire du Conseil : 70^e anniversaire. Dans *Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce : Table de Quartier NDG*. Récupéré de <http://www.ndg.ca/fr/qui-nous-sommes/histoire-footer1>
- Divay, G., Hamel, P.J., Rose, D., Séguin, A.-M., Sénécal, G. et Bernard, P. (2006). *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée - Démarche d'évaluation*. Montréal : Institut national de recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société. Récupéré de <http://espace.inrs.ca/4960/1/RevitalisationUrbaine.pdf>

- Fortin, N. (2016). Pour que les démarches de RUI ne soient pas désincarnées. [Chapitre de livre]. Dans G. Sénécal (dir.), *Revitalisation urbaine et concertation de quartier* (p.117-124). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance, *Public Administration Review*, 66 (special - décembre 2006), 66-75.
- Fung, A. (2003). Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Design Choices and their Consequences, *Journal of Political Philosophy*, 11(3), 338-367.
- Gauthier, M. (2008). Développement urbain durable, débat public et urbanisme à Montréal. [Chapitre de livre]. Dans M. Gauthier, M. Gariépy et M.-O. Trépanier (dir.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : Planification territoriale, débat public et développement durable* (p.163-200). Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Germain, A., Morin, R. et Sénécal, G. (2004). L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ?. *Lien social et Politiques*, 52, 129-138.
- Hamel, Pierre (2008). Consultations publiques et limites de la participation des citoyens aux affaires urbaines. [Chapitre de livre]. Dans *Ville et débat public – agir en démocratie* (p.105-135). Sainte-Foy : Les presses de l'Université Laval.
- Innes, J. E. et Booher, D.E. (2004). Reframing Public Participation : Strategies for the 21st Century, *Planning Theory & Practice*, 5(4), 419–436.
- Jürgen, H. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel* (2 t.). Coll. « L'espace du politique », Paris : Fayard.
- Lefebvre, C., Galarneau, M., Bilodeau, A. et Potvin, L. (2016). Au carrefour de la recherche et de la concertation de quartier : un dispositif de recherche adaptatif pour étudier l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local. [Chapitre de livre]. Dans G. Sénécal (dir.), *Revitalisation urbaine et concertation de quartier* (p. 203-225). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Lemieux, G. 2004. *Remixer la cité. La participation citoyenne des jeunes Québécois issus des minorités visibles*. Rapport de recherche: Conseil permanent de la jeunesse et Conseil des relations interculturelles. Récupéré de : <http://bel.uqtr.ca/116/>
- Letellier, D. et Tremblay, J. (2011). *Le développement social au Québec depuis 1998*. Cahier de l'Alliance de recherche université-communauté en Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), Série Recherches,

- n° 45. Récupéré de <http://www.oedc.qc.ca/outils/rapports-de-recherche/le-developpement-social-au-quebec-depuis-1998-survol-des-politiques-pro>
- May, T. (1993). Interviewing: methods and process. [Chapitre de livre]. *Social Research: Issues, Methods and Process* (p.91-110). Buckingham: Open Nathan.
- Mayer, R. et Deslauriers, J.-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative : l'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. [Chapitre de livre]. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques et D. Turcotte (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p.159-189). Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- Mayer, R. et Saint-Jacques M.-C. (2000). L'entrevue de recherche. [Chapitre de livre]. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques et D. Turcotte (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, (p.115-133). Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- Mercier, C. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Cahier de l'ARUC-Innovation sociale et développement des communautés, Série Documentation et diffusion, n° 8, Université du Québec en Outaouais. Récupéré de http://www4.uqo.ca/aruc/Publications_CahiersRecherche_05_DiffusionDocumentationP2_Janvier2011.html
- Morin, R. et Latendresse, A. (2001). De l'information au partenariat dans les quartiers et arrondissements de Montréal : une contribution à la démocratie participative ? *Géocarrefour, Revue de géographie de Lyon*, 76 (3), 181-190.
- Morin, R. Latendresse, A. et Lozier, N. (2016). Programmes "verts" et programmation de la participation publique : de l'ordonnancement à la légitimation des pratiques d'aménagement. [Chapitre de livre]. Dans P. Tozzi (dir.), *Villes et quartiers durables : la place des habitants*, (p. 165-184). Pessac (France) : Presses universitaires de Bordeaux.
- Morin, R., Latendresse A. et Piché, C. (2000). *Les organismes de concertation locale et le cadre de vie à Montréal*. Coll. « Études, matériaux et documents », no 13, Montréal : Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal.
- Poirier, C. (2008). *Le projet d'identification des conditions favorables à la concertation locale : rapport final*. Rapport de recherche présenté au Comité de pilotage de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL).

- Prémont, K. (2003). *Les méthodes de consultations publiques: Analyse et Description*. Montréal: Laboratoire d'éthique publique, École nationale d'administration publique (ENAP). Récupéré de <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2009/06/30105651.pdf>
- Radio-Canada. (2016, 6 juillet). Un nouveau parc-nature de 93 hectares. *Radio-Canada*. Récupéré de <http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2016/06/02/003-parc-nature-bois-de-saraguay-site-patrimonial-ahuntsic-cartierville.shtml>
- Québec, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Québec : Les Publications du Québec.
- Regroupement des agents de mobilisation citoyenne du Grand Montréal. (2016). À propos. [Description sur Facebook]. Récupéré le 8 août 2016 de https://www.facebook.com/pg/AgentsDeMobilisationDuGrandMontreal/about/?ref=page_internal
- Roy, S. N. (2006). L'étude de cas. [Chapitre de livre]. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd., p. 159-184). Sainte-Foy : PUQ.
- Sabourin, P. (2006). L'analyse de contenu. [Chapitre de livre]. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd., p. 357-385). Sainte-Foy : PUQ.
- Savoie-Zajc, L. (2006). L'entrevue semi-dirigée. [Chapitre de livre]. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd., p.293-332). Sainte-Foy : PUQ.
- Séguin, A.-M. et Divay, G. (2004). La lutte territorialisée contre la pauvreté: examen critique du modèle de revitalisation, *Lien social et Politiques-RIAC*, 52, 67-79.
- Sénécal, G., Leduc-Primeau, L. et Joly-Petit, O. (2016). Le programme de Revitalisation Urbaine Intégrée de Montréal : une approche contextualisée. [Chapitre de livre]. Dans G. Sénécal (dir.) *Revitalisation urbaine et concertation de quartier* Sénécal (p. 73-100). Québec, Presses de l'Université Laval.
- Sénécal, G., Cloutier, G., Méthé-Myrand, L., Dubé, A. et Chevalier, A. (2010). *Les effets de la concertation : étude sur les Tables intersectorielles de quartier de Montréal*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique, Centre -

Urbanisation Culture Société. Récupéré de
<http://espace.inrs.ca/5031/1/EffetsDeLaConcertation.pdf>

Thibault, A., Lequin, M. et Tremblay, M. (2000). *Cadre de référence de la participation publique, démocratique, utile et crédible*. Québec : Les Publications du Québec. Récupéré de
http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Rapports/20001009_rapp_cfr.pdf

Tougas, A.-M. (2011). *Obstacles et facilitateurs à la participation citoyenne dans les politiques publiques municipales : le cas des PFM*. Alliance de recherche université-communautés : Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), Série Recherches, n° 40. Récupéré de
http://www4.uqo.ca/aruc/Publications_CahiersRecherche_05_Janvier2011.html

Turcotte, D. (2000). Le processus de la recherche sociale. [Chapitre de livre]. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques et D. Turcotte (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p. 39-68). Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.

Ville de Montréal. (2016). Revitalisation urbaine intégrée. Dans *Ville de Montréal : Développement social et diversité*. Récupéré le 9 septembre 2016 de
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,90445600&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal, Vivre Montréal en santé. (1993). *Agir ensemble pour une meilleure qualité de vie : guide pour un portrait de quartier*. Récupéré le 2 août 2016 de : [http://www.rqvvs.qc.ca/documents/file/guide-portrait-quartier-mtl-en-sante\(1\).pdf](http://www.rqvvs.qc.ca/documents/file/guide-portrait-quartier-mtl-en-sante(1).pdf).

Wandersman A. et Florin, P. (2000). Citizen participation and community organizations. [Chapitre de livre]. Dans J. Rappaport et E. Seidman (dir.), *Handbook of community psychology* (p. 247-272). New York: Kluwer Press.

Documents et pages du site Internet du CLIC de Bordeaux-Cartierville

Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville. (2016a). Qui sommes-nous. Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 16 octobre 2016 de
<http://www.clic-bc.ca/clic/qui-sommes-nous/>

- _____. (2016b). Liste des membres 2015-2016. Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 15 mai 2016 de <http://www.clic-bc.ca/clic/qui-sommes-nous/listes-des-membres-2014-2015/>
- _____. (2016c). Devenir membre. Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 19 septembre 2016 de <http://www.clic-bc.ca/clic/qui-sommes-nous/devenir-membre/>
- _____. (2016d). *Structure de concertation de Bordeaux-Cartierville*. Récupéré de http://www.clic-bc.ca/Documents/L_QuartierDTLP/CLIC_Structuredeconcertation_B-C.pdf
- _____. (2016e). *Rapport annuel 2015-2016*. Récupéré de <http://www.clic-bc.ca/clic/qui-sommes-nous/rapports-annuels/>
- _____. (2016f). La RUI, c'est... Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 12 février 2016 de <http://www.clic-bc.ca/clic/rui/introduction/>
- _____. (2016g). Comité de suivi citoyen du plan concerté en développement social de B-C. Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 3 novembre 2016 de <http://www.clic-bc.ca/clic/mobilisation-citoyenne/comite-de-suivi-citoyen-du-plan-concerte-en-developpement-social/>
- _____. (2016h). Comité circulation Cartierville (CCC). Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 7 juin 2016 de <http://www.clic-bc.ca/clic/mobilisation-citoyenne/comite-circulation-cartierville/>
- _____. (2016i). Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay. Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 7 juin 2016 de <http://www.clic-bc.ca/clic/mobilisation-citoyenne/comite-du-bois-de-saraguay/>
- _____. (2016j). Comité citoyen sur le dialogue interculturel (CCDI) de B-C. Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 7 juin 2016 de <http://www.clic-bc.ca/clic/mobilisation-citoyenne/comite-citoyen-sur-le-dialogue-interculturel/>
- _____. (2016k). Bulletin citoyen Allô Voisin ! Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 5 août 2016 de <http://www.clic-bc.ca/clic/mobilisation-citoyenne/bulletin-citoyen-allo-voisin-2/>

- _____. (2015a). *Rapport annuel 2014-2015*. Récupéré de <http://www.clic-bc.ca/clic/qui-sommes-nous/rapports-annuels/>
- _____. (2015b). Mobilisation citoyenne. Dans *CLIC Bordeaux-Cartierville : Conseil Local des Intervenants Communautaires*. Récupéré le 2 février 2015 de <http://www.clic-bc.ca/clic/mobilisation-citoyenne/>
- _____. (2013a). *Démarche de planification en développement social de Bordeaux-Cartierville : Document complet*. Récupéré de http://www.clic-bc.ca/Documents/F_Evenements/CLIC_BC-QTLP_Doccomplet-21-11-2013.pdf
- _____. (2013b). *Bordeaux-Cartierville : Portrait-diagnostic 2012-2013*. Récupéré de http://www.clic-bc.ca/Documents/J_PortraitBC/CLIC_Portrait_B-C-Novembre2013.pdf
- _____. (2010). *Règlements généraux*. Récupéré de http://www.clic-bc.ca/Documents/G_QuiSommesNous/ReglementsgenerauxduCLIC-juin2010.pdf
- _____. (2008). *Bilan des activités 2007-2008*. Récupéré de <http://www.clic-bc.ca/clic/qui-sommes-nous/rapports-annuels/>
- _____. (2007a). *Bâtir ensemble un quartier à notre image : Phase 1 Diagnostic et plan d'intervention*. Récupéré de http://www.clic-bc.ca/Documents/C_RUI/Batir%20juin%202007.pdf
- _____. (2007b). *Rapport annuel 2006-2007*. Récupéré de <http://www.clic-bc.ca/clic/qui-sommes-nous/rapports-annuels/>